L'Union des Cantons de l'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur. LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS L. R. LAVERGNE, Directeur

41ème ANNÉE. ARTHABASKA, 22 JUILLET 1910. No 32

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE

PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT

$1.00 par an.—50 par semestre ; nécessairement d'avance.

ANNONCES

L'insertion, la ligne..... 30 centins
Insertions subséquentes..... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures.. 25 "

Gratis pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressé rapports d'institution financières ou autre eront insérés comme annonces, à 10 centin la ligne.

FEUILLETON DU 22 JUILLET 1910

Le Roman de
Sindbad le Marin

Par Antoine Galland

No 9

QUATRIÈME VOYAGE

DE SINDBAD LE MARIN

Au bout de deux ou trois jours, j'aperçus un navire qui ne faisait que de sortir du port, et qui vint passer près de l'endroit où j'étais. Je fis signe de la toile de mon turban, et je criai de toute ma force pour me faire entendre. On m'entendit, et l'on détacha la chalouppe pour me venir prendre. A la demande que les matelots me firent par quelle disgrâce je me trouvais en ce lieu, je répondis que m'étais sauvé d'un naufrage depuis deux jours avec les marchandises qu'ils voyaient. Heureusement pour moi, ces gens, sans examiner le lieu où j'etais, si ce que je disais était vraisemblable, se contentèrent de ma réponse et m'enmenèrent avec ballots.

Quand nous fûmes arrivés à bord, le capitaine, satisfait en lui-même du plaisir qu'il me faisait et occupé du commandement du navire, eut aussi la bonté de se payer du prétendu naufrage que je lui dis avoir fait. Je lui présentait quelques-unes de mes pierreries, mais il ne voulut pas les accepter.

Nous passâmes devant l'île des Cloches, éloignée de dix journées de celle de Serendib par un vent ordinaire et réglé, et de six journées de l'île de Kela, où nous abordâmes. Il y a des mines de plomb, des cannes d'Inde et du camphre très excellent.

Le roi de l'île de Kela est très riche, très puissant, et son autorité s'étend sur l'île des Cloches, qui a deux journées d'étendue, et dont les habitants sont encore si barbares qu'ils mangent la chair humaine. Après que nous eûmes fait un grand commerce dans cette île, nous remîmes à la voile et abordâmes à plusieurs autre ports. Enfin, j'arrivai heureusement à Bagdad avec des richesse infinies, dont il est inutile de vous faire le détail. Pour rendre grâces à Dieu des faveurs qu'il m'avait faites, je fis de grandes aumones, tant pour l'entretien de plusieurs mosquées que pour la subsistance des pauvres, et me donnai tout entier à mes parents et à mes amis, en me divertissant et en faisant bonne chère avec eux.

CINQUIEME VOYAGE

DE SINDBAD LE MARIN

Vous êtes sans doute en peine de savoir comment, après avoir fait quatre naufrages et avoir essuyé tant de périls, je pus me résoudre encore à tenter la fortune et à chercher de nouvelles disgrâces. J'en suis étonné moi-même quand j'y fais réflection ; et il fallait assurément que j'y fusse entraîné par mon étoile. Quoiqu'il en soit, au bout d'une année de repos, je me préparai à faire un cinquième voyage, malgré les prières de mes parents et de mes amis, qui firent tout ce qui leur fut possible pour me retenir.

Au lieu de prendre ma route par le golfe persique, je passai encore une fois par plusieurs provinces de la Perse et des Indes, et j'arrivai à un port de mer où je m'embarquai sur un bon navire dont le capitaine était résolu de faire une longue navigation. Elle fut très longue à la vérité, mais en même temps si malheureuse que le capitaine et le pilote perdirent leur route, de manière qu'ils ignoraient où nous étions. Ils la reconnurent enfin ; mais nous n'eûmes pas sujet de nous en réjouir tout ce que nous étions de passagers et nous fûmes un jour dans un étonnement extrême de voir le capitaine quitter son poste en poussant des cris. Il jeta son turban par terre s'arracha la barbe et se frappa la tête comme un homme à qui le désespoir a troublé l'esprit. Nous lui demandâmes pourquoi il s'affligeait ainsi. "Je vous annonce, nous répondit il, que nous sommes dans l'endroit de toute la mer le plus dangereux. Un courant très rapide emporte le navire, et nous allons tous périr dans moins d'un quart d'heure. Priez Dieu qu'il nous délivre de ce danger ; nous ne saurions en échapper, s'il n'a pitié de nons. A ces mots il ordonna de faire ranger les voiles; mais les cordages se rompirent dans la manœuvre, et le navire sans qu'il fut possible d'y remédier, fut emporté par le courant au pied d'une montagne inaccessible, où il échoua et se brisa, de manière pourtant qu'en sauvant nos personnes nous eûmes encore le temps de débarquer nos vivres et nos plus précieuses marchandises.

Cela étant fait, le capitaine nous dit : "Dieu vient de faire ce qui lui a plu. Nous pouvons nous creuser ici chacun notre fosse et nous dire le dernier adieu; car nous sommes dans un lieu si funeste que personne de ceux qui y ont été jetés avant nous ne s'en est retourné chez soi. Ce discours nous jeta tous dans une affection mortelle, et nous embrassâmes les uns les autres, les larmes aux yeux, en déplorant notre malheureux sort.

La montagne au pied de laquelle nous étions, faisait la côte d'une île fort longue et très vaste. Cette côte était toute couverte de débris de vaisseaux qui y avait fait naufrâge; et par une infinité d'ossements qu'on y rencontrait d'espace en espace et qui faisait horreur, nous jugeâmes qu'il s'y était perdu bien du monde. C'était aussi une chose presque incroyable que la quantité de marchandises et de richesses qui se présentaient à nos yeux de toutes parts. Tous ces objets ne servirent qu'à augmenter la désolation ou nous étions. Au lieu que partout ailleurs les rivières sortent de leur lit pour se jeter dans la mer, tout au contraire, une grosse rivière d'eau douce s'éloigne de la mer, et pénètre dans la côte au travers d'une grotte obscure dont l'ouverture est extrêmement haute et large. Ce qu'il y a de remarquable dans ce lieu, c'est que les pierres de la montagne sont de cristal, de rubis ou d'autres pierres précieuses. On voit aussi la source d'une espèce de poix ou de bitume qui coule dans la mer, que les poissons avalent et rendent ensuite changé en ambre gris, que les vagues rejettent sur la grève qui en est couverte. Il y croît aussi des arbres dont la plus part sont de bois d'aloës, qui ne cèdent point en bonté à ceux de Comari.

Pour achever la description de cet endroit qu'on peut appeler un gouffre, puisque jamais rien n'en revient, il n'est pas possible que les navires puissent s'en écarter, lorsqu'une fois ils s'en sont approchés à une certaine distance. S'ils y sont poussés par un vent de mer, le vent et le courant les perdent ; et s'ils s'y trouvent lorsque le vent de terre souffle, ce qui pourrait favoriser leur éloignement, la hauteur de la montagne l'arrête et cause un calme qui laisse agir le courant qui les emporte contre la côte où ils se brisent comme le nôtre y fut brisé. Pour surcroit de disgrâces, il n'est pas possible de gagner le sommet de la montagne et se sauver par aucun endroit.

Nous demeurâmes sur le rivage comme des gens qui ont perdu l'esprit, et nous attendions la mort de jour en jour. D'abord nous avions partage nos vivres également ; ainsi chacun vécut plus ou moins longtemps que les autres, selon son tempérament et suivant l'usage qu'il fit de ses provisions.

Ceux qui moururent les premiers furent enterrés par les autres, pour moi, je rendis les derniers devoirs à tous mes compagnons, et il ne faut pas s'en étonner ; car outre que j'avais mieux ménagé qu'eux les provisions qui m'étaient tombées en partage, j'en avais encore en particulier d'autres dont je m'étais bien gardé de faire part à mes camarades.

(*A suivre*)

Le péché de M. le Doyen

Pleuvra-t-il..?
Ne pleuvra-t-il pas..?

Malgré son grand âge, le doyen est nerveux comme un séminariste à la veille de l'examen.

Eh bien, oui !..En son âme et conscience, il désire qu'il pleuve !

A soixante dix-sept ans, on ne s'habitue pas à certaines choses !..

Il a toujours eu pour la Saint-Jean, fête du pays, une procession superbe...De l'église dans la rue dans le jardin de l'abbaye, et retour dans le pare.

On dressait sous les arbres séculaires un reposoir grandiose, presque digne de Dieu !

Dans ces conditions, cela valait la peine de sortir.

Aujourd'hui, l'abbaye "attribuée" est devenue une caserne ; le jardin, un pare d'artillerie ; la chapelle, un réfectoire.

Si la procession sort, ce sera une honte d'offrir si peu de place à Celui qui fit les espaces immenses..un calvaire, de côtoyer ce mur !..

Pourvu qu'il pleuve !..

***

Et, pendant qu'il observe les nuages, une voix retentit derrière lui :

—Pardon, Monsieur le doyen..? je viens pour l'itinéraire..?

Le doyen se retourne.

C'est Jean, le sacristain..Petit, trapu, les yeux bleus. Breton têtu, que les ruines accidentelles laissent calme et qui, du fond de son granit ancestral, regarde s'agiter les hommes et s'enfuir les choses.

—L'ittinéraire de quoi..?

—Mais..de la procession !...

—Es-tu certain d'abord qu'il y en ait une..?

—Et pourquoi pas..?

—Il va pleuvoir...

—Monsieur le doyen se trompe..il ne pleuvra pas...

—Tu es sûr..?

—Sûr. D'ailleurs, tout le monde s'attend à ce que l'on sorte...ce serait une déception !

—Alors, sortons ! Mais, tu sais, Jean...quand on a connu autre chose, cela crève le cœur de ramasser les miettes.

—Monsieur le doyen est dans ses jours noirs...

—Très noirs !...

***

Une heure après.

Serrés les uns contre les autres, les rangs de la procession s'accumulent sur la toute petite place de l'église.

A droite et à gauche, une rue étroite, assombris par les hauts murs de l'abbaye.

La procession doit parcourir ces deux rues, faire le tour de l'église et rentrer ensuite.

Voici les enfants de chœur, moineaux rouges, qui s'efforcent de paraitre pieux.

Puis la confrérie...jeunes filles d'abord, blanches et roses...jeunes filles prolongées ensuite...blanches et pâles...

Puis la paroisse familiale, pères, mères, essayant de répéter le geste traditionnel de la religion libre, gênés dans ce couloir, contenus comme un fleuve humain qui ne pourrait plus couler à son aise.

Et enfin le clergé...

Séminaristes aux têtes d'Eliacin ; jeunes prêtres un peu raides, n'ayant pas encore l'aisance de ceux que la vie a longuement forgés sur l'enclume de l'expérience...Chanoines graves lisant leurs bréviaires, regardant au dedans d'eux-mêmes quelque chose comme le défilé des souvenirs...

***

Le doyen, lui fit l'espace étroit où il doit évoluer, et il savoure l'amertume des comparaisons.

Il serre l'ostensoir, comme les premiers croisés devaient serrer la garde de leurs épées.

—Il étouffe dans cette rue grise !

—Penser que nous sommes en France...que la paroisse est pieuse ...que cette abbaye, depuis 1130, a reçu la procession chaque année, et ne nous en sommes réduits à défiler piteusement le long de ce mur, comme des voleurs !...Ah ! si les vieux revenaient !...Quand un pays tolère les choses pareilles, ce pays est fini !... Qu'est-ce qu'il y a encore...?

En effet, le doyen est obligé de ralentir, parce que la vie est trop dense.

Il s'arrête, rongeant son frein... regardant le vaste ciel libre qui semble une ironie, et les grands arbres de l'abbaye qui se penchent, au-dessus du mur, de tout le poids de leurs rameaux, comme pour revoir encore et abriter quand même l'Hostie sainte

Arbres insensibles, vous valez mieux que ceux qui s'agitent à vos pieds !... Non !... je n'aurais pas dû sortir !... c'est trop triste !... Ah !...on avance tout de même !... j'ai hâte d'en finir !...

***

En effet, on avance...mais si lentement !...

Le dais s'approche de l'ancienne porterie, transformée maintenant en corps de garde...

Voilà le moment critique !...Que va-t-il arriver !!...O mon Dieu, donnez-moi la force de ne pas voir... de ne pas entendre..et de me rappeler surtout que je vous porte !...

Mais quoi !...on dirait que des soldats se rangent au bord du trottoir...? Les voici tout en ligne, devant la porte, dans la position de garde à vous ! On dirait même...? oui !...Le banc extérieur semble couvert de fleurs !!...

Et ces fleurs, il les reconnait bien, le doyen, pour les avoir vues, pendant un quart de siècle, dans le jardin de l'abbaye !...Voici les roses blanches qui poussent au pied du grand platane..les iris rares que cultivait le petit Fr. Bonaventure... ses clématites doubles !...

Oh ! la délicate attention !...Ces petits soldats se sont évidemment arrangés pour se trouver là...rien que des amis, devant cette porte interdite à Dieu...devant ce domaine volé que le Christ aimait...

Et ils le saluent à son passage. Mon Dieu, il vous reste encore des amis, allez sur la terre de France !...

Et vous en aurez toujours !

—Braves enfants !...murmure le doyen, qui voudrait bien avoir une main libre pour s'essuyer un coquin d'œil...

Mais ce n'est pas !

—Genou...terre !...

C'est un sergent maigre et résolu, qui, la main à la visière de son képi, a jeté cet ordre d'une voix nette et basse.

Du coup, le doyen s'arrête...Il regarde...il hésite...

Pour un peu, il poserait, l'ostensoir, sur ce banc de pierre, au milieu des fleurs que les mains sacrees semèrent jadis, et qui doivent applaudir de là-haut !...

Mais les pauvres petits soldats payeraient la note, et durement peut-être !

Le pasteur a le devoir de penser à cela.

Le bon Dieu lui-même semble dire : "C'est assez !...la demeure matérielle m'est fermée...mais j'ai trouvé mieux, et je rentre content !...

***

Le doyen lui aussi, est content. Son vieux cœur toque fort dans sa poitrine.

Elle est terminée, la procession, mais elle n'a pas été la monotone grisaillerie qu'il redoutait.

Il a vécu pendant ce quart d'heure, et il a sentit qu'on vivait !...

Il a vu de la flamme dans les yeux clairs de ces jeunes ! Et ces jeunes sont l'avenir.

Et vive le Christ, si proche parfois quand on le croit si loin !

Aussi, en mettant le pied sur la première marche de l'église, le doyen de l'église, le doyen nota dans sa mémoire : Me confesser samedi prochain d'avoir commis un péché contre l'espérance !..."

PIERRE L'ERMITE

"Croix de Paris"

L'Hon. M. Devlin et les Orangistes

Ce serait une bonne chose pour la paix du Canada et la bonne réputa- du protestantisme que certains orateurs du 12 juillet disparaissent. C'est en ces termes que s'exprimait l'hon. M. Devlin, ministres des Terres et de la Colonisation, dans un discours prononcé à Eardly Qué., ces jours derniers.

De quel droit, dit M. Devlin, se mêlent-ils d'affaires qui ne les concernent pas ? Qu'ils s'occupent de leur propre congrégation et les catholiques de la province de Québec qui n'attaque et n'insinue jamais qui n'usurpent jamais les droits d'autrui continueront leur vie paisible et prospère.

Le ministre en repassant les différents discours de la fête remarque que l'on doit faire crédit à la chaleur de la saison et aussi à l'occasion qui les a provoqués. Un des orateurs est allé jusqu'à dire que dans les Cantons de l'Est on chassait graduellement les protestants. Quels sont les faits ? Le grand orateur a eu pour eux des attractions qui a pour beaucoup d'autres et un bon nombre de protestants ont vendu leurs fermes afin de pouvoir se procurer une étendue de terre plus considérable dans l'ouest. Je proclame qu'il n'y a pas au monde une nationalité traitée par une majorité d'une manière aussi libérale que la population anglaise de la province de Québec. Au parlement fédéral comme au provincial ils ont leur représentant spéciaux. Sur le banc de notre province le nombre de sages de langue anglaise est hors de proportion si l'on considère la population.

Prenons nos commissions, prenez n'importe quoi dans les affaires de la province et vous verrez que les anglais y ont leur part. Les écoles protestantes, les asiles protestantes fortement subventionnés par le gouvernement de Québec.

Les Canadiens-faançais, disons-le à leur louange, sont fidèles aux grands principes de foi et de nationalité. Ils se souviennent de ce qu'ils doivent à l'Eglise ; ils lisent avec orgueil leur histoire ; ils ont des institutions éducationnelles et charitables qui ne sont pas surpassées dans toute la puissance. Leur loyauté n'est pas étroite et servile ; elle ne j'aillit pas de toutes les pores de la peau d'une manière insultante. Mais c'est une loyauté faite de franchise, de justice et de la connaissance de ce qui est dû à Dieu et à la patrie.

Prochain recensement de la population au Canada

Le prochain recensement de la population du Canada sera effectué en date du 1er juin 1911. Il portera sur les sujets suivants : population, mortalité, agriculture, industries, minéraux, pêcheries et produits laitiers.

Le relevé de la population comprendra le lieu de la résidence et la description personnelle ; citoyenneté, nationalité et religion ; profession, emploi, métier ou moyens d'existence ; revenus et assurance portée ; instruction et langue, et infirmités.

Tout individu en vie le 1er juin sera inscrit sur la feuille de population par son nom, comme membre d'une famille, son sexe, sa relation au chef de la famille ou du ménage, et son état civil : célibataire, marié, veuf, divorcé ou séparé légalement. Le mois et l'année de la naissance et l'âge au dernier anniversaire seront également inscrits.

On inscrira également le pays ou le lieu de naissance de chaque individu, l'année d'immigration au Canada, et cet individu est né dans un autre pays, l'année de naturalisation s'il était un étranger, et la race ou la tribu, la nationalité et la religion. Tout individu né à l'étranger qui est devenu citoyen naturalisé est de nationalité canadienne, et tout sujet britannique demeurant au Canada, ainsi que tout individu né au Canada qui a acquis le titre de citoyen par naissance ou naturalisation, est également de nationalité canadienne. Mais il n'existe pas de "Canadiens" selon la race ou la tribu, à moins que l'on ne compte les Indiens sous cette dénomination.

On relèvera également l'emploi ou le métier de chaque individu, et si cet individu est employé dans l'année du récensement à un autre emploi que son emploi principal, pour tout le temps ou une partie du temps, ce fait sera mentionné. Si l'individu travaille à son propre compte, le recenseur en prendra note. La relevé devra indiquer également où l'individu est employé : ferme, filature, fonderie, pharmacie, etc.

Pour les individus salariés, le relevé devra indiquer le nombre de semaines qu'ils auront été occupés à leur emploi ou à leur métier principal en 1910 ; à un autre emploi que l'emploi principal, s'il y a lieu ; le nombre d'heures de travail donné par semaine à l'emploi principal, ou à un autre emploi, s'il y a lieu ; les recettes totales provenant d'un autre emploi, et le taux de rémunération par heure, si l'individu est employé à l'heure.

Le relevé devra indiquer également le montant d'assurance à vie porté par l'individu à la date du recensement, ainsi que le montant d'assurance contre les accidents ou la maladie, et le coût de cette assurance pendant l'année du recensement.

Sous le titre "instruction et langue on inscrira également le prix de mois passés à l'école en 1910 pour tout individu âgé de cinq ans ou plus, si l'individu peut lire et écrire, et la langue généralement employée par chaque individu. On inscrira également le prix de l'instruction au collège, au couvent et à l'université pour les individus âgés de plus de 16 ans.

La dernière question sur la feuille de la population se rapporte aux infirmités. Tout individu ayant une infirmité devra être inscrit. S'il est aveugle, sourd et muet, fou ou aliéné, idiot, mention en sera faite dans une colonne à cet effet, et l'âge auquel l'infirmité a paru devra être spécifié également.

VETEMENTS GARANTIS de PAQUET

Faits sur mesure indiquée mais non sur la personne

CECI énoncé peut paraître paradoxal de prime abord mais il n'en est pas moins vrai. Ce qui il y a de certain c'est que nous pouvons vous le prouver à votre entière satisfaction et nous sommes toujours prêts à vous rembourser votre argent si vous n'êtes satisfaits de votre emplette.

Les VETEMENTS Garantis de PAQUET, comme leur nom l'indique, sont garantis vous faire à la perfection. Tous les vêtements confectionnés sont taillés et finis de manière a convenir à la MOYENNE des hommes, mais pas à TOUS, C'est pour cette raison, que les vêtements confectionnés à l'ancienne mode ne font pas bien. Ils ne peuvent faire, comme il faut sans être taillés et confectionnés de nouveau, ce qui est toujours dispendieux et par conséquent hors de question.

LES VETEMENTS Garantis de PAQUET ne sont pas confectionnés d'avance. Ils peuvent donc être taillés de manière à convenir avant d'être cousus. Notre catalogue de nouveaux styles vous donnera tous les renseignements sur cette méthode de confection. Les vêtements Garantis de Paquet sont garantis de la meilleure valeur du Canada en ce moment pour $10.00 à $14.25, valant $13.50 à $20.00

Le Complet représenté

est fait de serge noire ou bleu-marin tout laine, de la meilleure teinte, complètement éponge et garantie tenir sa couleur. La façon est sans égale au pays.

Les poches sont faites d'après notre procédé spécial qui leur garde leur forme continuellement. La valeur réelle en est $13.50. Notre Prix Spécial, franco dans tout le Canada..... $10.

Points 36 à 44 seulement—Pointure plus grande 75c par point.

Demandez notre Catalogue Gratuit

montrant des illustrations des derniers patrons de New-York et contenant des échantillons de tissus les plus nouveaux de la nouvelle saison. Ce catalogue contient également la manière de prendre vos mesures, ce qui est si simple et si précis que personne ne peut s'y tromper.

Ecrivez-nous MAINTENANT. Remettez pas à un autre temps—une carte postale suffit—vous recevrez ce catalogue par retour du courrier.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

Bureau des Commandes par la Malle

QUEBEC, CANADA.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mardi, 26 juillet 1910, des soumissions pour la construction d'un briselames, à l'embouchure de la rivière Matane, à Matane, comté de Rimouski, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumissions pour le brise-lames à Matane, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat, et se procurer des formules de soumissions au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et aux bureaux de M. A. R Décary, ingénieur de district, bureau de poste, Québec, et du maitre de poste, Matane, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leur résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de six mille dollars (6.000.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des sommissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Asst. secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 24 juin 1910.

N. B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mardi, 16 août 1910, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion; lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse les mots : "Soumission pour la fourniture du charbon aux édiffces publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à ce ministère.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refusé de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des sommissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Asst. secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 6 juillet 1910.

N.-B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

CANADA
Province de Québec
District d'Arthabaska } COUR SUPERIEURE

No 220

Louis Gervais, pénitiériste, de Lawrenceville district de Bedford,
Demandeur,
vs
Joseph Henri Bernard, autrefois du canton de Wickham district d'Arthabaska, maintenant absent de la Puissance du Canada,
Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska 15 juin 1910
Napoléon Garceau
Avt. du Demdr.

ADELARD PICHER
Dép. P. C.

L'Union des Cantons de l'Est

ARTHABASKA, 22 JUIL. 1910

Le Plébiscite

Depuis le jour où le gouvernement a présenté sa loi organisant la marine de guerre il a été beaucoup parlé à la Chambre et dans le public d'un plebiscite.

Certaines personnes ont loyalement pensé, et d'autres ont insidieusement proclamé que le peuple aurait dû être consulté directement sur la question de coopération à la défense navale et sur les mesures à prendre pour cette coopération.

Le gouvernement et le parlement se sont prononcés contre le plébiscite demandé et cela pour plusieurs raisons que le public a le droit de connaître et dont il a le droit d'être juge.

Aussi avons-nous groupé dans les pages qui suivent les raisons pour lesquelles cette demande de consultation populaire a été écartée et qui peuvent se résumer ainsi :

" Le plébiscite " demandé était injustifiable en présence des circonstances ayant motivé la préparation et la présentation de la loi.

" Le plébiscite " est attentatoire au principe du gouvernement responsable; a été condamné par les conservateurs eux-mêmes ; est inusité au Canada en matière administrative.

" Le plébiscite " demandé par M. Monk ne donnait pas au peuple occasion de se prononcer sur la proposition extravagante de M. Borden et permettait ainsi aux deux opinions adversaires de donner chacune une réponse analogue et se neutralisant. Ce qui eût annulé le résultat.

" Le plébiscite eût entraîné une dépense considérable inutile.

" Le plébiscite " aurait exposé la province de Québec à se singulariser dans la Confédération ; l'aurait soumise aux insultes dont le plébiscite de prohibition en 1898 a donné l'exemple; et qui ont déjà commencé à la seule nouvelle de cette consultation.

Voilà les différents aspects de cette question que nous allons traiter " point pour point " de façon à bien montrer au peuple que le gouvernement et ses partisans ont repoussé la demande de plébiscite de M. Monk et celle de M. Borden pour de bonnes et valables raisons toutes basées sur l'intérêt de la bonne administration du pays et le souci bien entendu de la situation délicate que les Canadiens-français occupent dans la Confédération.

X.

Plébiscite Injustifiable

Les Pouvoirs de la Chambre

Le plébiscite n'était pas justifiable.

La demande de plébiscite, formulée en parlement par MM. Monk et Borden, et, en dehors du Parlement, par M. Bourassa et un certain nombre de pétitionnaires endoctrinés ou bien sincèrement convaincus qu'une consultation populaire serait de mise dans les circonstances, et plus propre à régler cette question de marine que le vote des députés élus, est absolument anormale.

En principe nous maintenons, et nous le prouverons plus loin, que le mode de gestion des affaires publiques par plébiscite est contraire au régime de gouvernement responsable, régime que nous avons conquis de haute lutte et qui convient le mieux à nos moeurs politiques et à notre tempérament.

Mais il y a plus :

Il pourrait peut-être, dans certains cas, à titre d'exception, être admis que l'appel direct au peuple soit rationel, par exemple dans le cas d'un parlement approchant de sa fin ou lorsqu'il s'agit de décider d'un principe abstrait sur le compte duquel le parlement est fortement divisé.

Mais nous prétendons que dans le cas actuel la demande n'était pas justifiable pour aucune de ces deux causes

Comment : voici une chambre fraiche émoulue du verdict populaire !

Les élections ont eu lieu en octobre 1908.

Les députés se réunissent trois mois après, munis d'un mandat fraîchement remis par le peuple en comices assemblé.

Un simple député—et non le gouvernement—soulève une question importante celle de la défense navale du Canada.

La question est discutée à fond, étudiée sur toutes les faces et le parlement usant des pouvoirs que lui a délégués le peuple, fort de son mandat encore intact, adopte, " à l'unanimité " une certaine ligne de conduite et décide qu'il y a lieu de procéder immédiatement, et même au plus vite, à la création d'une marine militaire canadienne dont l'organisation devra être conforme à des données fournies par l'amirauté anglaise.

Nous le répétons, cette décision est prise à l'UNANIMITÉ par des députés munis de pleins pouvoirs en vertu d'un mandat tout frais émis.

Lorsque cette décision a été prise, et annoncée dans le public, on n'entend aucun désaveu de la position adoptée par les représentants du peuple.

Aucun député n'a été pris à partie par ses électeurs pour le vote donné, pour la décision arrêtée en leur nom.

Aucun mandant n'a reproché à aucun mandataire d'avoir outre-passé ses pouvoirs.

Le journal de M. Bourassa, lui-même, déjà hostile à Sir W. Laurier, l'a bien accusé d'avoir été plus loin que M. Foster, dans l'amendement qu'il a proposé et qui a été adopté. Mais il ne lui est pas venu un seul moment à l'idée de prétendre que la Chambre a abusé de ses pouvoirs et a méconnu le voeu populaire.

Et voilà maintenant, " quand le principe a été admis sans opposition, " quand il s'agit simplement de mettre en application ce principe adopté à l'unanimité, quand la question qui se présente est purement administrative, essentiellement exécutive, quand il n'y a plus de principe en jeu, mais uniquement une question d'application, qui est sûrement non pas du domaine populaire, mais du domaine administratif, voilà que l'on s'écrie : vous devriez consulter le peuple avant de faire passer cette loi d'exécution !

On n'a pas demandé la consultation du peuple quant au principe à décider.

On demande maintenant de consulter le peuple pour qu'il décide comment appliquer le principe !

C'est absolument anormal ; c'est irrationnel.

Et cependant, voilà ce que réclament à la fois et sous des prétextes différents MM. Borden, Monk et Bourassa dans le but évident d'entraver la marche du gouvernement et de troubler l'eau dans laquelle ils espèrent pêcher.

X.

Causerie Médicale

La Couperose

La couperose n'est pas toujours, comme beaucoup de gens le supposent la conséquence d'excès alcooliques. Tous les ivrognes n'ont pas le nez rouge et en revanche beaucoup de personnes sont atteintes de cette désagréable infirmité sans avoir jamais bu autre chose que de l'eau claire. En effet cette variété de maladie de la peau désignées cientifiquement sous le nom d'acné rosacée et qui se caractérise par de *nombreuses pustules* à base rouge sur le nez et les joues a souvent pour cause l'absorption tels que le mercure, l'iode, le bromure, etc... ou dérive également d'un vice constitutionnel.

Elle ne provoque pas la formation d'ulcères, comme le lupus par exemple et le plus souvent elle ne cause aucune douleur, mais elle n'en constitue pas moins une affection des plus pénibles et des moins supportables.

Comment peut-on s'en débarasser ? Généralement ces éruptions acnéiques sont tenaces et on ne les guérit facilement qu'à leur début, soit en pratiquant des lotions au sublimé à raison d'un gramme pour cent grammes d'eau alcoolisée, ou bien encore avec de l'eau ammoniacale. On recommande également dans les cas plus rebelles l'usage de l'iodure de chlorure mercureux en pommade par applications consécutives de trois jours faites avec des intervalles de huit jours.

D'autres procédés plus radicaux sont également préconisés, traitement par électricité, massage ou même scarifications superficielles qui ont le grave inconvénient de laisser des cicatrices. Nous conseillons peu ces divers moyens qui ne donnent pas toujours les résultats attendus.

En revanche, il nous a été signalé l'efficacité des injections hypodermiques d'alcool pur suivant le système préconisé par M. le docteur Abrahams. C'est là un traitement simple, d'application facile et qui a, dans le cas de couperose chronique grave, la supériorité sur les scarifications généralement préconisées, l'avantage de ne laisser subsister aucune trace cicatricielle.

Voici comment il se pratique : Au moyen d'une seringue de Pavoz terminée par une aiguille très fine, on injecte sous la peau, à la partie centrale de la surface atteinte, nez, joue ou front, vingt à trente grammes d'alcool à 95 degrés et par une pression des doigts on retient le liquide le plus longtemps possible. On répète l'opération tous les deux ou trois jours jusqu'à ce que la peau ait repris sa coloration ancienne, résultat qui se produit ordinairement dans un délai de deux mois.

Prendre bien entendu toutes les précautions aseptiques nécessaires.

L'effet de l'inspection sera de produire tout d'abord un gonflement des tissus, puis une rougeur plus vive. Mais cette congestion sera promptement dissipée et au bout de quelques heures on constatera que la peau commence déjà à se décolorer légèrement.

DOCTEUR TANT-MIEUX
POUR L'UNION

Mort de Mlle Brunault

Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mlle Marie-Adélaïde-Georgianna Brunault, soeur de Mgr l'évêque de Nicolet, décédée, samedi, à Nicolet, à l'âge de 56 ans.

Ses funérailles ont eu lieu à Nicolet, hier. M. le curé d'Arthabaska assistait aux funérailles.

Nous offrons à Sa Grandeur Mgr Brunault et à sa vénérable mère nos plus sincères sympathies.

Mort de l'abbé J.-L. Desaulniers

Nicolet, 21.—M. l'abbé Joseph Lesieur-Desaulniers, ancien curé de Bridgeport, Conn., est décédé, ici, la nuit dernière. Il était cousin germain de l'hon. Pothier, gouverneur du Rhode Island.

Incendie à Victoriaville

La ville de Victoriaville a été bien éprouvée, samedi dernier, par l'incendie de la manufacture de chaises.

Le feu s'est déclaré vers six heures et demie, et dans le temps de le dire, la bâtisse toute entière était en feu.

M. J. Mercier parvint à sauver les livres de compte de la manufacture, et peu de temps après le toit s'écroula.

Les pompiers, grâce à un travail soutenu, protégèrent les maisons voisines. Un grand nombre de curieux s'étaient rendus sur la place du sinistre.

Les pertes sont considérables.

La manufacture va être reconstruite immédiatement.

Hier, un autre incendie se déclara au manoir Victoria. Heureusement, il fût éteint de suite.

JUILLET

Pour les Cultivateurs

Beaucoup de cultivateurs commencent la fenaison trop tard. Le fourrage coupé quand la fleur est passée est beaucoup moins nourrissant que s'il avait été coupé au commencement de la pleine floraison. Il serait mieux même de faucher un peu plus tôt les prairies devant fournir une seconde coupe. L'herbe aurait alors plus de temps pour repousser et l'on obtiendrait ainsi un rendement total plus considérable.

Hâtez-vous de profiter des ardeurs du soleil pour détruire le chiendent et les autres mauvaises herbes qui salissent vos terres. Faites, dans ce but des labours superficiels, et employez successivement et à plusieurs reprises la herse et le scarificateur.

Pour conserver aux racines des arbres fruitiers toute la fraicheur et l'humidité dont elles ont besoin, nous ne pourrions trop recommander de recouvrir le sol autour du pied des arbres d'une litière de paille, de foin ou de fumier. Avec une bonne litière au pied des arbres, ceux-ci conservent leurs fruits et leur feuillage en bon état durant les temps chauds, secs et venteux.

C'est au milieu de l'été que l'on taille les haies d'épinettes, de cèdres ou d'autres arbres résineux.

Continuons à sarcler et à biner nos cultures en lignes jusqu'à ce qu'il soit plus possibles de passer entre les rangs avec la houe à cheval. N'oublions pas que si les sarclages sont devenus inutiles par suite de la destruction ou de l'absence de mauvaises herbes, les babinages conservent toute leur utilité puisqu'ils servent à ameublir, à aérer et à fertiliser la surface du sol.

Les pâturages doivent être divisés en plusieurs parties et les animaux mis dans l'une d'elles pendant que l'herbe repousse dans les autres ; de cette manière les herbages sont mieux utilisés, car il n'y a pas ainsi de gaspillage et le pâturage a le temps de se refaire après chaque tonte.

Un exercice raisonnable est utile aux pores. Il ne faut pas tenir les cochons enfermés constamment pendant la saison chaude ; un peu d'exercice au contraire leur est salutaire ; leur santé y gagne et ils se développent mieux. Si vous les mettez en pâture, même dans un champ de trèfle, donnez leur chaque jour un peu de grain ; ils acquerront plus de vigueur que s'ils sont seulement nourris au vert.

Ce n'est pas ce que l'on sème qui paie, c'est ce que l'on soigne.

Candidate

Le deuil dans lequel vient d'être plongée, par la mort de son père, Melle Adelcie Guillemette, de Stanfold, l'a forcée d'abandonner sa charge de candidate du bazar qui doit avoir lieu en septembre prochain, au profit de notre Hôtel-Dieu.

Nous apprenons aujourd'hui que Melle Jeanne Maheu, de cette ville, a bien voulu accepter de recueillir cette difficile succession. Tous ceux qui ont à coeur le succès de la kermesse sauront gré à Melle Maheu de sa bonne volonté et nous espérons qu'elle recevra partout un généreux accueil.

Melles Poitras et Guillemette ont été choisies vers le commencement de juin et ont pu accomplir une notable partie de leur travail : il était à craindre que, vu le peu de temps qui nous sépare de l'ouverture du bazar, la tâche ne fut trouvée trop ardue. Ceci eut été malheureux, car nous pouvons affermir sans exagération, qu'au moins la moitié des bénéfices réalisés chaque année pour nos pauvres, sont le fruit du travail des candidates.

Melle Maheu fait preuve de beaucoup d'abnégation et de dévouement. Nous lui offrons nos meilleurs vœux de succès.

A VENDRE A STANFOLD

Beau poste de Commerce

Beau grand magasin, superbe résidence privée en brique et en pierres de taille, hangar, étable, glacière, sur la rue St-Jean-Baptiste, près de la traverse du Grand Tronc propriété de Mme Joseph Baril. Beau poste de commerce, autrefois occupé par M. Joseph Baril, J. A. Hébert et l'hon. Louis Richard, et maintenant occupé par M. H. Girouard, marchand.

Pour le prix et les conditions s'adresser à

MME JOSEPH BARIL,
Stanfold.

Un Canadien

" Je viens chez vous, je viens vous saluer, non pas à titre de Sir Wilfrid Laurier, non comme Premier ministre du Canada, non comme politicien, non comme homme d'état, tel que vous me désignez flatteusement, mais je viens chez vous, excellent peuple de l'Ouest, tout simplement Wilfrid Laurier, votre concitoyen, un Canadien. Ce titre a plus de valeur pour moi que tous les insignes et les parures officielles. Faites-moi le plaisir de m'accueillir comme un concitoyen, afin de discuter ensemble les meilleurs intérêts de notre pays. " SirWilfrid Laurier à Port Arthur.

NOTES LOCALES

Nous vivons avec nos défauts, comme avec les odeurs que nous portons : nous ne les sentons plus ; elles n'incommodent que les autres.

MDE DE LAMBERT.

Nous attirons l'attentions de nos lecteurs et lectrices sur la superbe annonce de la maison Ouellet. Cette annonce prend beaucoup de place, mais elle renferme de si bons bargains que nous n'avons pas hésité à sacrifier cet espace, le notre journal, pour elle.

M. Henri Jodoin, avocat, est revenu de la Nouvelle Ecosse, où il était allé acheter une mine de charbon pour la Compagnie qui doit exploiter la mine de pierre à ciment, de cette ville.

Mde Vidal et ses enfants sont parties, mercredi, pour Québec.

Pour vos assurances contre le feu, adressez-vous à LAVERGNE & GARNEAU, notaires, Arthabaska. Ils ne représentent que d'excellentes compagnies : North British & Mercantile, Liverpool & London & Globe, Queen, Norwich Union, Western, Stanstead & Sherbrooke, Rimouski et Mont-Royal.

Le jaloux est un martyr qui martyrise.

DIANE.

M. et Mde Philippe Leblanc sont partis, lundi, pour Nicolet, après avoir passé quelques temps, chez M. Calixte Leblanc.

Nous sommes heureux de voir que M. Félix Baril, de Warwick est rétabli de sa récente maladie. Il était en ville dimanche.

Cartes Postales, nouvelles vues d'Arthabaska, très bien réussies. En vente chez OUELLET.

Melle B. Manceau, de Montréal, est en visite chez son grand père M. Calixte Leblanc.

S'abandonner à la colère, c'est souvent venger sur soi la faute d'un autre.

SWIFT.

M. le Dr Blondin est revenu d'un voyage à Bécancour.

Cartes Postales, nouvelles vues d'Arthabaska, très bien réussies. En vente chez OUELLET.

Melle Plamondon, de Québec, est en visite, chez sa tante, Mde P. H. Côté.

Melle Alice Leblanc est allée dimanche dernier, passer la journée, à Victoriaville, chez les parents.

Le Dr et Mde Belleau sont allés à Lambton, cette semaine.

M. le curé est revenu de Nicolet, mercredi.

N'attendons pas que la santé ait fui à tire-d'aile pour nous armer de la prudence qui nous aurait permis de la conserver.

FONSSAGRIVES.

M. Paul Tourigny, député, M. J. E. Perrault, C. R. et M. Gustave Perrault, avocat, sont allés à Ste-Sophie cette semaine.

Billets de chemin de fer à vendre aux bureaux de Lavergne et Garneau, notaires.

Un équipe d'homme travaille sur le terrain des religieuses de l'Hôtel-Dieu pour s'assurer de la profondeur de la pierre à ciment.

On a creusé jusqu'à cent cinq pieds et la pierre est toujours de première qualité à cet endroit. Maintenant, on creuse chez M. Félix Dumont. D'après les apparences, nous aurons avant longtemps une manufacture de ciment. C'est le voeux de toux ceux qui s'intéressent au progrès de la ville.

Cartes Postales, nouvelles vues d'Arthabaska, très bien réussies. En vente chez OUELLET.

A une assemblée des électeurs de la municipalité scolaire de St-Christophe tenue le 4 juillet, Messieurs Elzéar Corriveau et Philias Fleury ont été élus commissaires.

A une session spéciale des commissaires à laquelle assistaient MM. Ovide Fecteau, Nathaniel Blanchet, Napoléon Beauchesne, Elzéar Corriveau et Philias Fleury, commissaires.

M. Ovide Fecteau a été nommé Président. Nos félicitations.

M. et Mde J. N. Blanchet, de Bulstrode Station étaient en visite, hier, chez M. A. Bergeron.

M. Albert et Melle Rébecca Poitras sont venus passer le dimanche chez M. Jean-Baptiste Leblanc.

M. et Mde Arthur Boisvert et M. Wilfrid Pouliot, de Sandford Maine, M. Elzéar et Alfred Pouliot, de Tingwick étaient dimanche, en visite chez leur grand père, M. Joseph Pouliot, de la paroisse.

Mlles Béatrice et Aline Cloutier ont passé le dimanche à Warwick, en visite chez des amies.

Mesdames A. Fréchette et H. Gauthier et leurs enfants étaient en visite, hier, chez M. Wm. Bergeron, hier.

M. Walter Topping, de la Rivière du Loup, est en visite chez ses amis, MM. Adolphe et Ferdinand Michaud.

Les maisons peinturées avec la peinture RAMSAY ont un air de distinction. Chacun devrait employer ces peintures qui sont vendues chez T. MAHEU.

Donnez à votre logement une partie de ce que vous donnez à votre toilette, toute la famille en profitera.

ID.

M. Napoléon Paradis, de cette ville est parti, hier, pour Lawrence Mass.

M. et Mde A. Letarte, de Warwick, étaient ici, jeudi.

Cartes Postales, nouvelles vues d'Arthabaska, très bien réussies. En vente chez OUELLET.

M. et Mde P. O. Lehouillier, de St-Paul de Chester, étaient de passage, ici, hier.

M. le Dr et Mde Dumas étaient de passage, ici, mercredi.

On ne sait pas ce qu'on mange, mais seulement de ce qu'on digère. Principe vrai pour l'esprit comme pour le corps.

ID.

Mde Châteauneuf est retournée à Mégantic, après une promenade chez son père, M. L. P. Michaud.

LES FÈVES AU LARD " CLARK " SONT LES MEILLEURES

Elles ont détroné les Fèves au Lard importées à cause de leur qualité supérieure et de leur meilleur marché. Le droit imposé sur celles qui sont importées est la seule raison qui les rends plus chères. Les canadiens achètent la marque " Clark " Fabricant, Montréal.

Vente par le Shérif

C. C. A. No 135.—La fonderie de Victoriaville, Demanderesse, contre Geo. Benoit, Défendeur.

Avis est donné que les immeubles du défendeur, saisis par moi et qui devaient être vendus le 17 juin dernier, seront vendus en bloc au même endroit, le 26 juillet courant à une heure de l'après-midi.

20 juillet 1910.

P. L. TOUSIGNANT,
Shérif.

M. Monk

L'"Evening Journal" d'Ottawa, (indépendant) estime que c'est, pour le parti conservateur, une bonne fortune que M. Monk se soit ouvertement rangée avec les partisans de M. Bourassa, parce qu'il était devenu un fardeau en même temps qu'un danger.

Comme chef du parti-conservateur à Québec, M. Monk, selon le "Journal", malgré sa belle prestance, sa culture, sa haute intégrite et son talent oratoire, était au-dessous de la tâche parce qu'il manquait de magnétisme, de largeur de vue, d'activité et d'industries.

"Où Cartier, Langevin ou Chapleau eussent entrainé au combat les forces conservatrices de Québec, poursuit l'"Evening Journal" M. Monk n'a produit aucune impression.

"Il est prochable qu'un très grand nombre des principaux conservateurs canadiens-français suivront pour un temps M. Monk. La coopération effective du Canada à la défense de l'Empire n'est malheureusement pas aussi populaire dans la province de Québec que dans les autres parties du Canada. Pourtant, à l'appel de Sir Wilfrid Laurier, les libéraux de Québec se sont sur cette question ralliés à leurs concitoyens. Un homme puissant comme Cartier ou comme Chapleau, aurait de même entrainé les conservateurs de la province de Québec. Mais M. Monk a préféré faire feu sur son propre parti, rompre avec les convictions politiques de toute sa vie, pour dénoncer auprès de ses compatriotes la seule idée de se préparer à défendre le drapeau sous lequel ils vivent."

Le "Journal" dit que M. Borden ne ne devait écarter M Monk sans courir risque de voir celui-ci poser au martyr politique. La difficulté est vaincue par suite du départ spontané de M. Monk.

"Il n'y avait, conclut le Journal", que cinq députés conservateurs canadiens-français, à la dernière session ; de sorte que si même ils suivaient tous M. Monk, la perte numérique serait minime pour le parti, et du reste la campagne de M. Bourassa produira autant de résultat parmi les conservateurs de Quebec."

Feu Mme P. Pelletier

Nous apprenions avec regret, samedi matin, la mort de Mme Pantaléon Pelletier, née Alice Hudon, épouse du député de Sherbrooke et président de l'assemblée Législative.

Cette pénible nouvelle affecte considérablement toutes les personnes qui ont connu Mme Pelletier et qui, à son contact, ont pu apprécier ses hautes qualités d'esprit et de coeur. Sherbrooke est dans le deuil.

Bien que la mort, implacable, fût attendue déjà depuis quelque temps la nouvelle de la fin n'atteignait pas moins douloureusement le cercle nombreux des parents et amis de la regrettée défunte et qui, sincèrement sympathiques à la douleur de l'époux inconsolable, garderont avec lui, de l'épouse disparue, un religieux souvenir.

Tous ceux qui ont connu cette femme distinguée vantaient ses hautes qualités, le charme de son esprit et la générosité de son coeur, et sa disparition créera un vide profond.

Intimement liée à tout ce qui fut oeuvre de charité ou de bienfaisance sociale, Madame Pelletier y laisse, par son départ, un vide difficile à combler, tandis que le pauvre et l'orphelin perdent en elle à la fois une bienfaitrice et une mère. Mme Pelletier était la soeur du Rév. Père Théophile Hudon, Jésuite, du collège de St-Boniface ; de Mme Deschêne, veuve de l'Hon. F.M. Deschêne ; de Mme Delisle, épouse de M. Arthur Delisle, C. R., de Montréal et de M. T. A. Hudon, avocat, de Québec.

Le service funèbre a été chanté à l'église St-Jean-Baptiste, mardi matin, à 9.30 hrs, puis un convoi spécial a transporté la dépouille à Québec, pour y être inhumée au cimetière St-Charles, à la suite d'un libera a la Basilique de Québec.

A l'hon. Dr Pelletier et à sa famille nous offrons l'expression de nos plus sincères sympathies.

Nouvelles de Victoriaville

—Melle Yvonne Lespérance a passé la semaine avec son frère M. R. Lespérance.

—M. E. Belleau, de Beauceville était en visite la semaine dernière chez son père M. H. Belleau.

—M. E. Dusseault est allé à Chicoutimi chez des amis.

—Melle B. Thibodeau, de Stanfold, était ces jours derniers chez M. J. E. Thibodeau.

—Melle Bédard, de Québec, passe quelque temps dans les familles Jos et Romuald Paradis.

—Melle M. Marcotte de Fecteau Mills passe quelque temps chez des parents.

—Rév. M. O. Genest de Québec passe quelques jours chez sa sœur Mde J. D. Guillemette.

—Melle Aline Marchand est parti pour Beauharnois où elle doit passer ses vacances.

—Melle Fabiola Lavigne de Sorel est venue passer quelques jours chez son père M. Paul Lavigne.

—M. McKabe est parti pour une promenade de quelques temps à Montréal et Windsor Mills.

—M. A. Leclerc et Melles Leclerc de Clairemont sont en promenade chez M. D. Faucher.

—Melle R. A. Thibodeau de Québec est venu passer quelques jours chez sa mère Mde Jos. Faucher.

—M. et Mde Alp. Létourneau sont allés à Trois-Rivières dimanche.

—M. et Mde Armand Michaud qui ont passé quelques jours chez Mde Bissonnette sont retournés à Montréal.

—M. J. A. Laporte représentant de la maison Caverhill Learmont et Co., de Montréal était ces jours derniers de passage.

—Melle B. Faucher est parti pour Chaudière Curve où elle doit passer quelques temps chez sa sœur Mme Bessent.

Les Conserves Alimentaires

Un décret ministérielle met en vigueur les réglements concernant l'inspection des fruits conservés, des légumes conservés et du lait conservé conformément à la loi des viandes et aliments conservés. Ces réglements ne s'apliquent qu'aux conserves destinées à l'exportation du Canada à l'étranger où à l'exportation d'une province dans l'autre. Ils sont semblables aux règlements, actuellement en vigueur et qui veillent à la propreté et à l'état de salubriété des comptoirs et ces maisons qui manipulent la marchandise destinée au commerce d'exportation.

Ces règlements prévoient que toutes les opérations qui se rapportent à la préparation ou à la mise en boite des produits dans les établissements qui relèvent de la loi, doivent être conduites avec un soin minutieux de la propreté et de l'hygiene publique. Tous les fruits, légumes, le lait et les autres produits dont on se sert pour faire des conserves doivent être dans un état irréprochable. Les bâtiments doivent être maintenus en parfait état de propreté et bien éclairés.

L'emploi des produits chimiques nuisibles ou de préservatifs quelconques est rigoureusement interdit et les employés doivent être reconnus exempts de tuberculose ou de toute autre maladie contagieuse. Toutes les boites de conserve doivent porter des étiquettes donnant le nom du fabricant' la date de la mise en boite et une description sincère et fidèle du contenu.

Le Pape honore Mgr Richard

Mgr Richard, Prélat Domestique en Acadie, a reçu des mains du Saint-Père, dans une audience privée, le 26 juin dernier, un calice en or d'une grande valeur.

Le Pape a voulu sans doute récompenser par là un apôtre zélé, et montrer sa sympathie paternelle pour ses enfants de la vieille Acadie.

Les Acadiens seront dans la jubilation en apprenant cette marque d'intérêt de la part du Chef vénéré de l'Eglise envers un des enfants les plus distingués de l'Acadie et le plus dévoué à leurs intérêts. " Oh ! l'avenir donne à chacun son rang. "

Un emploi assuré

Pour un commis local, digne de confiance, représentant les Pépinières les plus vieilles et les plus grandes du Canada, dans Arthabaska et le district adjacent.

Vous trouverez qu'il y a une bonne demande pour le stock des pepinières à cause des prix élevés que les cultivateurs ont obtenus cette saison pour leurs fruits.

Nos agents nous envoient à présent de bonnes commandes. Soyez un du nombre et gagnez ainsi beaucoup d'argent pendant les mois de l'hiver.

Le territoire réservé ; l'équipement gratuit. Payé chaque semaine.

Pour les conditions, adressez-vous par lettre à

STONE & WELLINGTON
Fonthill Nurseries.
[850 arpents]
Toronto, Ont.

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

MOULEURS. On demande plusieurs bons mouleurs, s'adresser de suite mentionnant gages demandés.
La Cie Fonderie Richelieu,
Sorel P. Q.

Avis aux entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné dans une enveloppe libellée :"Soumission pour Egout," seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 26e jour de juillet 1910, pour l'excavation, la construction et le parachèvement d'un égout collecteur partant des ateliers de Winnipeg, situés dans la Section 5, Township 11, Rang 4 E, sur la ligne du chemin de fer National Transcontinental à environ six milles à l'est de Winnipeg, et s'étendant depuis la machine d'épuisement (pump house) et la cour terminus jusqu'à la rivière Seine.

On peut voir les plans et devis au bureau de M. Gordon Grant, ingénieur en chef de la Commission à Ottawa, Ont., et au bureau de M. S R. Poulin, ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si l'on a fait usage des imprimés fournis par la Commission à cet effet, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'ingénieur en chef, à Ottawa, ou à l'ingénieur en chef, à Ottawa, ou à l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte de la Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

Toute personne dont la soumission aura été acceptée sera tenue, dans les dix jours après son acceptation, de signer le contrat, les devis et autres documents qui doivent être signés, et en tous cas de refus ou d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission aura été acceptée de conclure et exécuter le dit contrat envers la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission, à titre de dommages liquidés pour tel refus ou impossibilité, et le soumissionnaire sera déchu de tous droits au contrat acquis par l'acceptation de la soumission.

Le chèque déposé par la personne dont la soumission aura été acceptée sera versé au crédit du Receveur Général du Canada pour garantir l'accomplissement intégral et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été rejetées, seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

Toute soumission peut être rejetée, de même que l'on se réserve aussi le droit de n'en accepter aucune.

Par ordre,
P. E RYAN,
Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental,
Ottawa, 8 juillet 1910.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieraient cette annonce sans y avoir été autorisés par la Commission.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., lundi 15 août 1910 des soumissions pour la construction d'un quai à Aylmer, comté de Wright, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour quai à Aylmer, P. Q. "

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministere des Travaux publics, à Ottawa, et en s'adressant au maître de poste d'Aylmer.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de mille dollars ($1,000.00,) fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été receptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on n'aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Asst. Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 15 juillet 1910.

N. B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Le Liniment du Père Morriscy Soulage la douleur

Le liniment du Père Morriscy chasse rapidement les maux et douleurs. La peau l'absorbe rapidement et en pénétrant profondément dans les tissus, ce remplit à son effet splendide sur les muscles endoloris, les jointures roides, les douleurs rhumatismales, le mal de dos, de gorge, des reins, où toute douleurs fortement enracinée.

Il soulage immédiatement et guérit les blessures extérieures, coupures, contusions, brûlures, échaudures et morsures du froid.

Pour les maux de dents et d'oreilles, c'est un excellent remède.

Le Liniment du Père Morriscy est d'une excellence exceptionnelle pour frictionner les athlètes. Il fait disparaître la raideur et la douleur après un violent exercice, jamais il ne brûle la peau.

Gardez en une bouteille, car

"Chaque goutte apporte un soulagement".

25c par bouteille, chez votre marchand. 111F

Father Morriscy Medicine Co., Ltd., - Chatham, N.B.

PROPOS AGRICOLES

La Tomate

Depuis nombre d'années la tomate se montre dans tous nos jardins et même dans certaines parties de la province, le cultivateur compte sur elle comme sur un bénifice assuré et certainement très rémunérateur. La graine se sème en couche chaude, aussitôt que la température est assez réchauffée : vers le commencement de juin on procède à la plantation à demeure. Les tomates s'enlèvent de la caisse avec autant de terre que possible ; si elles présentent des bourgeons à l'aisselle des feuilles, il faut les faire disparaître, car une partie de la tige doit être enterrée pour provoquer l'émission des racines adventives.

Le binage du sol est nécessaire soit pour détruire les mauvaises herbes, soit pour rendre la terre perméable et entretenir l'humidité : ce travail facilite le développement des racines qui s'étendent au loin près de la surface du sol. Chacun sait que l'arrosage est d'un grand secours et aide à la fécondation des fleurs, il est nécessaire dans les temps secs et surtout pendant la période de tractification. Il faut autant que possible de l'eau qui ait séjourné au soleil. Une fois la tomate sérieusement enracinée, il est bon de pratiquer la taille qui correspond à peu près à l'apparition ces grappes de fleurs sur tige-mère. On suppose que les tuteurs sont fixés et retiennent la tige au moyen d'une ficelle qui empêche la plante de fléchir, sous la poussée du vent ou de la pluie. Les pousses latérales qui naissent à l'aisselle des feuilles doivent disparaître et on doit respecter seulement la première efflorescence, c'est-à-dire le bouquet de boutons de fleurs qui partent directement de la tige. Si celle-ci se bifurque à son extrémité, on ne conserve que le rameau principal lequel tend toujours à prendre une direction oblique. La deuxième taille se fait ordinairement une quinzaine de jours après la première. Elle consiste à enlever tous les jets qui se seront développés à la base et même dans le sol. La troisième taille est analogue à la précédente. On la fait vers l'époque où parait la troisième efflorescence ou la 3ème grappe de boutons à fleurs. Les fruits sont alors d'une certaine grosseur et commencent à se nouer. C'est le bon temps de supprimer toutes les feuilles du pied sous la première grappe. Quant aux autres feuilles, on les coupe de manière à laisser une grande facilité à la circulation de l'air.

La plante de la tomate atteint ordinairement trois pieds de hauteur lorsqu'elle forme son quatrième bouquet. Ordinairement le pincement se pratique sur la seconde et la troisième grappe. En résumé, il faut pour réussir dans la culture de la tomate conduire la plante verticalement et ne lui conserver que la tige principale. Après l'avoir attachée au tuteur, il est indispensable d'enlever toutes les pousses en dehors sans pitié pour les fleurs qu'elles pourraient porter. Ensuite supprimer les feuilles inutiles et couper à moitié les tiges latérales qui peuvent devenir encombrantes. Enfin procéder au pincement de la plante sur la deuxième ou troisième grappe. C'est la clé du succès et cela vaut la peine de suivre les procédés avec intention, intelligence et persévérance.

Tous les alcools du commerce sont toniques, a dit Desjardins. Cette affirmation convient aux alcools provenant de la distillation des céréales du blé d'Inde, de la canne à sucre ou genièvre, etc. Un médecin habile a vite connu l'alcoolique malheureux aux symptômes suivants : dans le visage et la vue une expression étrange, le nez coloré et le tremblement progressif des mains. Racine physique et morale que va finir sur un lit d'hopital ou dans une maison d'aliénés. Lanceraux a dit que l'alcoolisme est une vieillesse anticipée. Répétons-le avec conviction : l'abus de l'alcool est le grand pourvoyeur de la prison, de l'hopital et des hospices d'aliénés.

Dès lors qu'elle absurdité que de vanter les mérites néfastes de ce poison lent et inexorable.

L'Agronome de La Minerve
Du Pionnier

Leurs Trônes

Depuis celui de Dagubert. Le trône de Napoléon à Fontainebleau. Trônes du tsar, du roi d'Angleterre, l'empereur d'Alemagne, roi d'autriche-Hongrie, du Sultan. Les deux trônes de Rome, Les lions gardiens des trônes d'Espagne et de Danemark. Simples fauteuils.

Bien que tout le monde sache qu'un trône est par définition, le siège où les rois et les empereurs s'asseyent dans les fonctions solennelles de leur souveraineté et qu'on ait souvent entendu parler, dans l'histoire de France du siècle dernier de trônes où l'on monte et de trônes d'où l'on est précipté, peu de nos contemporains en ont vu s'ils ne sont allés au palais de Fontainebleau où l'on conserve celui de Napoléon 1er la seule épave souveraine qui ait été sauvee des naufrages révolutionnaires.

Des trônes de France on pourrait dire aussi comme Villon disait des neiges dans ses ballade :

Mais où sont les trônes d'antan?

Le plus ancien trône sont nos vieilles annales fassent mention remonte à près de 13 siècles, c'est celui du roi Dagobert. Il fut, veut la légende, le chef-d'œuvre d'orfèvrerie de Saint Eloi et l'occasion de sa grande faveur auprès du souverain dont il partage encore l'impérissable popularité. Tous les orfèvres appelés à la Cour francke s'étaient déclarés incapables de fabriquer un trône d'or avec la qualité insuffisante de lingots qu'on mettait à leur disposition. Eloi s'en rechargea et il ouvra avec tant de soin, il refondit si minutieusement les copeaux et les bavures du précieux métal que non seulement il réussit à exécuter le trône du roi en or massif admirablement ciselé et incruste de pierreries, mais qu'il trouva encore assez de matière pour en présenter un tout semblable à la reine émerveillée.

Le trône de Napoléon 1er conservé à Fontainebleau est un fauteuil, style Empire naturellement, qui par lui-même n'a rien de bien extraordinaire. Il est sous un dais aux draperies de velours rouge frangées d'or et semées d'abeilles d'or. De chaque angle des aigles soutiennent un baldaquin surmonté de l'N, initiale impériale. L'ensemble n'est pas sans majesté, surtout si on arrête son esprit à evoquer en même temps l'image du héros d'epopée qui plein de gloire, le rehaussa de l'auréole de sa puissance.

Nous en sommes aujourd'hui, soit dit sans ironie aucune au fauteuil de M. le président Fallière, c'est moins reluisant, mais plus sage et plus sûr.

Commençons la revue des trônes d'Europe par ceux des Cours amies les trônes de Russie et d'Angleterre.

Le tsar Nicolas II a hérité de trois trônes célèbres dans l'histoire de son pays. Le premier se trouve au Grand Palais de Saint Pétersbourg. Il est de marbre blanc, adossé à une tenture merveilleuse où sont brodés en relief d'or les armes impériales. Le dôme qui le surmonte, les draperies qui l'entourent sont d'etoffes très précieuses. De monumentaux chandeliers en or massif sont disposés en haie le long des marches de l'estrade. Le second trône d'aspect assez banal, est au Palais d'Hiver. Le troisième est au Kremlid, à Moscou. Il se compose de trois sièges se tenant : celui du centre en or incrusté de pierreries, est réservé au tsar, les deux autres, d'ivoire avec incrustations, sont destinés à l'impératrice et au tsarevith Nicolas. Il ne l'a occupé qu'une fois, à la réception qui suivit son couronnement.

Comme son neveu l'empereur de toutes les Russies, le roi d'Angleterre a aussi trois trônes : le premier au château de Widsor, le second au palais de Saint-James et le troisième au palais de Buckinghan. Celui de Windsor est le plus ouvragé, tout en ivoire à incrustations d'émeraudes. C'est le royal cadeau d'un rajah indien. Le trône du palais de Buckingham est plus simple, c'est celui où s'esseyait de préférence la reine Victoria. Son fils, Edouard VII, reçoit plus volontiers assis sur celui du palais de Saint-James, *moins somptueux* que celui de Windsor, mais d'un cachet bien autrement artistique. Il est surmonté d'une couronne d'or et des initiales entrelacées du roi et de la reine.

Le roi d'Angleterre a encore un autre neveu, c'est l'empereur d'Alemagne. Quand celui ci, tout chamarré d'or, s'asseoit dans la salle blanche du Palais-Royal, sur son trône d'argent surmonté de deux aigles soutenant la couronne impériale, le tout également en argent très brillant l'effet est réellement magnifique, surtout aux lumières.

L'empereur roi d'Autriche-Hongrie a droit à deux trônes, le trône impérial de la Hofburg, à Vienne, qui est fort somptueux et le trône royal du vieux palais de Buda Pesth, qui est, au contraire, d'une extremme simplicité.

Mais de tous les souverains d'Europe celui qui possède la plus grande quantité de trônes une vraie collection est certainement le Sultan de Turquie. Les trois plus célèbres sont ceux de Dolma-Bagtché, du Vieux-Sérail et du palais de Widliz. Ce sont de vastes divans disposés sous des baldaquins monumentaux et d'une richesse tout orientale.

A Rome il y a le trône du roi au Quirinal et celui du pape au Vatican. Le trône du pape est blanc surmonté de la colombe symbolique et decoré des armes du pontife. La tradiction veut que ce soit la chaire même de Saint-Pierre. Le trône du roi d'Italie n'offre aucune particularité l'art ou de richesse.

Le roi d'Espagne siège à Madrid, dans la salle des Ambassadeurs, sur un fauteuil en velours rehaussé de ciselures d'or. Sur les marches sont deux lions d'argent dans une fière attitudes. Le trône royal de Copenhague est aussi defendu par trois de ces lions Symboliques qui s'appellent le Grand Belt, le Petit-Belt et le Sund.

Le trône du roi de Suède, est comme celui de l'empereur d'Allemagne en argent massif.

Ennemi du faste, le roi Léopold de Belgique se contente de confortables fauteuils et, comme dans la chanson, le roi Georges de Grèce.

Son camarade, fait la même chose que lui.

Chevaux à Vendre

Onze chevaux à vendre.
Chevaux de voitures, Juments poulinières et Chevaux d'ouvrage.
Vu mon chantier fini, je pourrai vendre ces Chevaux à de bonnes conditions.
S'adresser à
EDMOND VIGNEAULT,
St-Samuel de Horton,
Comté de Nicolet.

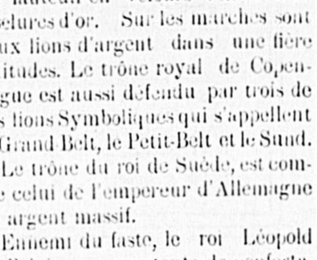

Depuis onze ans Malade

Depuis onze ans, mes forces diminuaient sans cesse ; j'étais très nerveuse ; la nuit, j'étais éveillée par de violents battements de cœur. Toujours j'avais les jambes et les pieds froids ; j'avais des douleurs partout, surtout dans les reins, symptômes d'une maladie grave qui m'inquiétait beaucoup ; deux médecins m'ayant fait entrevoir la nécessité d'une opération, après avoir lu dans les journaux les guérisons opérées par les Pilules Rouges de femmes même gravement malades, je pris la résolution d'employer, moi aussi, ce remède et de me faire traiter par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je ne le regrette pas aujourd'hui, car en suivant les bons conseils qui me furent donnés, je me suis parfaitement guérie. Depuis, je suis toujours en bonne santé et si quelquefois je me sens fatiguée, un peu moins forte, je prends les Pilules Rouges qui sont le meilleur tonique que je connaisse.

DAME Vve LOUIS TALBOT,
16, rue St-Philippe,
St-Henri de Montréal.

TRAVAIL ARDU

"J'ai beaucoup travaillé pendant plusieurs années, jour et nuit, et ce travail ardu avait épuisé mes forces ; je devins dyspeptique, et alors je n'eus plus de repos. Une grande faiblesse s'empara de moi.

"Pendant deux ans, j'ai été dans un bien triste état ; j'étais sans cesse étourdie, éprouvant dans la tête de violentes douleurs qui affaiblissaient ma vue ; j'avais aussi des attaques très fréquentes de paralysie.

" Sur les conseils de quelques personnes, sans consulter du médecin, j'essayai les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je n'éprouvai du soulagement qu'après la quatrième boîte, mais rapidement ensuite ma santé s'améliora. Je fus constante ; j'en fis usage pendant un an. Tous ces alarmants symptômes dus au retour de l'âge, disparurent ; je repris mon appétit, et aujourd'hui, grâce aux Pilules Rouges, je suis en parfaite santé."

Madame JOSEPH PROULX,
No 51, rue Amherst, Montréal.

Guérie par les Médecins Spécialistes

Depuis que j'ai consulté les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, c'est-à-dire depuis quatre ans, je n'ai jamais été malade. Je dois aux Pilules Rouges, qui m'ont été prescrites, ma parfaite guérison. La naissance d'un gros bébé qui m'est arrivé depuis, n'a pas altéré ma santé et, malgré toute la fatigue du ménage, je suis toujours alerte. Je suis moi-même surprise de me trouver tant de vigueur, car auparavant, le travail le plus léger m'épuisait. Je n'ai plus, comme autrefois, de ces faiblesses d'estomac dont je souffrais tant, plus de douleurs par tout le corps, plus de constipation, enfin, je me sens très bien et en suis heureuse. Sans les Pilules Rouges et sans les conseils des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine je ne serais pas en santé et que de jours tristes et malheureux j'aurais passés ! Si mes forces venaient à manquer, les Pilules Rouges seraient le premier remède auquel j'aurais recours.

Madame C. DESJARDINS,
16, rue Lacasse, Montréal.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les maux propres aux femmes, parce qu'elles ne sont que pour les femmes et qu'elles sont appropriées aux maladies et aux malaises qui leur surviennent durant la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les scrofules, les éruptions, les dartres et toutes les maladies de la peau. Elles donnent des couleurs, ramènent au teint sa fraicheur naturelle. Elles guérissent le mal de tête, les étourdissements, les points de côtés, les palpitations du cœur, les douleurs de l'abdomen, les dérangements, les irrégularités, les douleurs de reins, les troubles de la vessie, les maladies nerveuses, les époques douloureuses chez les jeunes filles, enfin, toutes les maladies causées par le beau mal et particulières aux femmes. Elles sont le remède par excellence de la femme sur le retour de l'âge, car elles guérissent et préviennent les maux et les malaises si fréquents à cette époque critique de la vie. Elles sont de plus le meilleur tonique et doivent être employées par les femmes qui se sentent faiblir, même si elles ne souffrent pas. En peu de temps, elles stimulent l'appétit, aident à la digestion, ramènent les forces et la santé. Elles ne sont que pour les femmes et les femmes seules doivent les prendre.

Les vraies PILULES ROUGES sont toujours mises, au nombre de cinquante (50) pilules, dans des boîtes recouvertes d'une étiquette imprimée en rouge, laissant voir, en grosses lettres, le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Si vous doutez que les PILULES ROUGES que vous achetez soient les véritables, envoyez-nous l'étiquette qui en recouvre la boîte et nous vous dirons si vous avez été trompée.

Si vous désirez acheter les PILULES ROUGES directement de nous, nous vous les expédierons sur réception du prix, 50c pour une boîte, $2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres contenant de l'argent doivent être enregistrées.

Envoyez une description de tout ce que vous avez à souffrir, car nous donnons des consultations gratuites non seulement à nos bureaux, mais aussi par lettre.

Adressez toujours : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274 rue Saint-Denis, Montréal.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Pour les Endroits
ENTRE
QUÉBEC et MONTRÉAL

L'EXPRESS MARITIME

Départ de Lévis ..... 12.55 hrs
Arrive à Montréal.... 18.30 hrs

Correspondance directe avec l'Express du Grand Trone pour Toronto.

Le char à diner le meilleur du Canada

Diner Table d'Hôte $1.00 ; les autres repas, 75cts.

Vue de merveilleuses vallées de la Matapédia.

Pour détails, demandez-les aux Agents.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Fête de la Confédération

PRIX REDUITS

Billets vendus à toutes les Gares du Grand Trone au Canada et retour, au prix d'un

Passage Simple de Première Classe

Dates de Départ, 30 juin, 1er juillet.
Limite de retour, 4 juillet 1910.
S'adresser à
A. PELLETIER,
Agent du G. T. R., Victoriaville

ROMEO ALIE
BOURREUR
VICTORIAVILLE, P. Q.,

M. Alie se charge aussi des réparations de Meubles, etc., etc.

Spécialités Bourrures de voitures.

Une visite est sollicitée.

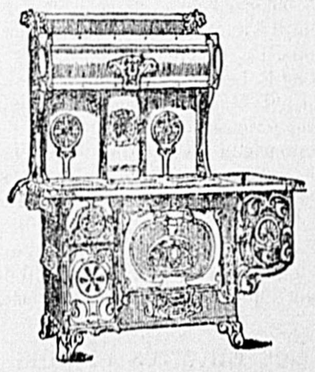

La Fonderie de Victoriaville

A le plaisir d'annoncer au public qu'elle a le plus gros stock de poêles de cuisine et autres, du Comté d'Arthabaska. Elle tient les poêles d'acier de la plus grande manufacture du Canada, ainsi que les poêles en fonte. Tous ces poêles sont garantis et ont l'avantage de chauffer au bois et au charbon.

Si vous voulez économiser votre argent, venez examiner ce stock et connaitre les prix. Nous défions toute compétition.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

Le Sirop du Dr Coderre donne aux enfants un sommeil paisible

CHAMPAGNE

PIPER-HEIDSIECK

Plus de cent Ans de succès : le Vin des vrais amateurs.

SEC BRUT
TRES SEC

En vente partout.

LAFORTE, MARTIN & CIE Limitée,
MONTREAL.

EN VENTE CHEZ
L. H. OLIVIER
Sherbrooke, Q. P.

Canada
Province de Québec
District d'Arthabaska } Cour de Circuit
No 317

François-Xavier Leblanc, agent d'assurance, de la ville de Nicolet,
vs Demandeur,
Louis Laverty, fils, ci-devant de St-Paul de Chester, et maintenant des Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, ce 5 juillet 1910.
ADELARD PICHER,
Dép. G. C. C.

Perrault & Perrault,
Avts du demandeur.

Ceux qui auront besoin de papier parchemin pour le beurre pourront en trouver au bureau de l'Union des Cantons de l'Est.

MANUFACTURE DE
Portes et Chassis
DE
PEPIN & MICHAUD
HENRI PEPIN JOHNNY MICHAUD
ARTHABASKA, P. Q.
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé.
AUSSI
MM. PEPIN & MICHAUD
SONT
Entrepreneurs de construction de toutes sortes. Toute demande est remplie dans le plus court délai possible. Bois de construction à vendre.
Ecrivez ou Adressez-vous à
PEPIN & MICHAUD
INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.
N. B. Une chaufferie est installée dans la manufacture.

OVER 65 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, $3.75 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

A VENDRE

Une fromagerie avec maison, cuisine dépendances, etc, bien finies, avec un certain lopin de terre, située dans le rang St Philippe paroisse de Ham Nord.

Conditions faciles,
S'adressez à
E. DEMERS
Ham Nord,
P. Q.

Dr. Léon Archambault
295 rue Rachel coin St-Denis, Montreal
Téléphone St-Louis 270.
DENTISTE
Les tramways passent à la porte.

GEO. SPENARD
ARTHABASKA, P. Q.
Agence du Célèbre
Patron McCall

ARTHUR LAMBERT
MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Bois préparé en général.

Toujours en stock bois de constructions,
Bois de Charpente,
Bois à Lambris,
Bois pour l'intérieur,
Tournage,
Clapboard,
Bardeaux,
Lattes à crépir.

SPECIALITES
Bois de merisier pour plancher,
Machine à louer pour polir les planchers en bois francs.

No. 79 RUE ST-JEAN-BAPTISTE,
VICTORIAVILLE, QUÉ.

LES FEMMES
QUI SOUFFRENT
DE MALADIES
PARTICULIERES
A LEUR SEXE
devraient écrire immédiatement pour avoir le livre de Julia C. Richard "La femme en Santé et la Femme Malade". Il vous dira pourquoi vous souffrez et comment empêcher ces souffrances. C'est un trésor d'information pour les femmes, simplement écrit. Bien illustré et destiné à les mettre sur le chemin de la santé. Il traite de chacune phase de la vie physique de la femme. Des milliers de femmes ont été guéries, leurs témoignages le prouvent. — Envoyez aujourd'hui en écrivant dix centins pour payer la malle, et ce livre précieux avec ses bons conseils vous sera envoyé par retour du courrier.
Mad. Julia C. Richard, Boite 596, Montréal, P.Q.

Journal français

L'*Autorité*, grand journal quotidien français fondé par le célèbre Paul de Cassagnac, homme d'Etat et un des plus grands journalistes du siècle dernier, journal qui est dirigé aujourd'hui par ses deux fils, Paul et Guy de Cassagnac. Prix: six mois pour $3.60 un an $7.00 ad. 117 rue Résumur, Paris, France

Plumes Fontaine STERLING la meilleure et la plus perfectionnée à vendre à bon marché à la Librairie de Victoriaville

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle prouve la confiance la public dans ce remède populaire.

25c la bouteille

En vente chez tous les marchands.

AVIS PUBLIC

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du dix-septième jour de mai 1910, constituant en corporation MM. Paul Tourigny, industriel, de Victoriaville, Louis Honoré Pepin, marchand, de Warwick, Joseph Edouard Perrault, avocat d'Arthabaska, Edgard Laliberté, notaire, de Warwick, Etienne Cantin, industriel, de Warwick, Charles Albert Lefèvre, professeur, de Québec, et André Gingras, industriel, de Warwick, dans les buts suivants :

Exercer l'industrie de manufacturier des étoffes de toute sorte en laine ou autres, des moulins à battre le grain, à scier le bois et autre machineries outils ou appareils, faire tous autres articles quelconques en bois, métal ou autres ;

Posséder et acquérir, et vendre des immeubles, pouvoirs d'eau pour les besoins de la compagnie et l'aliment de son industrie ;

Acquérir, détenir, posséder, vendre, transférer, échanger, louer ou autrement aliéner tous bien mobiliers ou immobiliers ;

Faire les affaires d'agence générale pour vente du produit de toute autre maison de commerce ou d'industrie ;

Faire les affaires d'acheteurs, vendeurs, marchands en général des marchandises de toute sorte et description ;

Acquérir des moulins à scier le bois, ou relatifs à toute autre industries et commerce : acquérir l'actif ou partie de l'actif de la Compagnie Cantin de Warwick ;

Pour le besoin et dans l'intérêt des affaires de la compagnie, emprunter toute somme qu'il pourra paraître utile aux directeurs et dédidée par eux en vertu d'un règlement a cet effet, sans qu'il soit besoin d'approbation par les actionnaires, de toute personne, société, compagnie, par billet, bons, débentures, obligations et hypothèque sur les biens immobiliers de la compagnie ;

Faire les affaires d'une compagnie d'éclairage, chauffage et pouvoir, dans toutes ses branches et de manufacturer, vendre et distribuer l'éclairage, chauffage et pouvoir produit par l'électricité, le gaz, la vapeur ou autre énergie ou force dans les limites du canton de Warwick et de celui de Tingwick ;

Exercer l'industrie d'une fonderie et en faire le commerce :

Vendre le produit de l'industrie de la compagnie ;

S'amalgamer avec toute autre compagnie et acquérir du capital action de toute autre compagnie, sous le nom de "La Compagnie des Industries Cantin," avec un capital total de quarante-neuf mille piastres ($49,000.00), divisé en neuf cent quatre-vingts (980) actions de cinquante piastres ($50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Warwick.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-septième jour de mai 1910.

JEREMIE L. DECARIE,
Secrétaire de la province.

LA DETTE DUE AU CANADA PAR L'UNIVERS

Une Oeuvre Merveilleuse

La découverte des "Fruit-a-tives" signifie santé pour tout le monde

La renommée du Canada ne repose pas seulement sur ses fourrures et ses champs de blé. Sa popularité croissante dans le monde n'est pas due aux mines de Cobalt. C'est l'oeuvre de ses grands hommes qui en ont fait un aussi beau pays. Un diplômé de l'Université McGill a obtenu une renommée universelle pour les recherches originales qu'il a faites dans le domaine des rêves de la physique.

Tout le monde sait que le fruit est hygiénique quand on en fait usage d'une façon judicieuse. Les médecins reconnaissent généralement le fait que les jus des fruits ont un effet heureux sur les divers organes du corps.

Il incombait à un médecin canadien de découvrir un procédé au moyen duquel l'action médicinale des fruits pouvait être augmentée de telle sorte pour faire des jus dont l'action médicinale est intensifiée une guérison merveilleuse.

"Fruit-a-tives" est une combinaison de jus de fruits et toniques. Depuis que le public les connait, "Fruit-a-tives" a obtenu une vogue unique dans le monde comparée à tout autre remède. La raison en est simple, "Fruit-a-tives" est le seul remède fait aujourd'hui d'une composition de fruits et c'est le seul remède qui guérit naturellement la constipation, l'excès de bile, l'indigestion, les maux de tête, le rhumatisme, la névralgie, le mal de dos, les maladies des reins et de la peau. Chez tous les marchands à 50c la boîte, 6 pour $2.50, ou boîte d'essai, 25c, ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Les Tablettes Baby's Own guérissent les maladies de l'été

Les tablettes Baby's Own devraient se trouver dans tous les foyers où il y a des bébés et de jeunes enfants et au premier symptôme de maladie durant les mois de chaleur d'été, on devrait en donner aux petits. Il n'y a pas dans l'année une saison aussi dangereuse pour les bébés que celle de l'été. Les maladies d'été se déclarent si rapidement, qu'à moins d'avoir à la portée un remède prompt, l'enfant peut être considéré comme perdu en quelques heures. Les Tablettes ne manquent jamais de soulager l'enfant malade et si de temps à autre on en donne aux enfants, ils resteront bien portants. Mme P. Laroche, Les Fonds, Qué., dit : "L'été dernier, mon bébé souffrait sérieusement de maladies de l'estomac et des intestins, mais l'emploi rapides des Tablettes Baby's Own lui ont sauvé la vie." Les Tablettes sont vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte, de la Dr William's Medicine Co., Brockville., Ont.

Les Enterrés Vivants

La catalepsie prise pour la mort.— Les inhumations prématurées : quelle peut en être la fréquence.— Les négligences de l'Etat Civil.— L'épouvante dans le cercueil.— Quelques-uns qui en sont revenus. Leurs atroces impressions.— Deux moyens aussi simples qu'infaillibles de s'assurer de la mort réelle.

L'autre jour, à Angoulême, un sous officier a failli être enterré vivant ; cas analogue à Béziers : on mettait un jeune homme en bière quand on le vit ouvrir les yeux.

Le danger des inhumations précipitées est très réel on a l'exemple de ceux qui se sont réveillés à temps pour n'être pas ensevelis et dont on a du rectifier la mention de décès déjà inscrite à leur état civil, on a celui évidemment plus rare de ceux qui, comme Lazare, sont sortis de leur sépulcre ; et d'autre part, malmalgré toutes les prescriptions, la constatation de la mort est souvent faite si à la légère qu'on est admis à supposer que beaucoup plus d'individus qu'on ne suppose sont considérés comme passés de vie à trépas tandis qu'ils ne sont qu'en catalepsie et ainsi portés en terre où ils meurent réellement au milieu de l'atroce supplice qu'on devine.

On sera peut-être un peu surpris d'apprendre que, dans toute la France, quatorze villes seulement sont en règle avec la loi et ont confié à des médecins de l'Etat-Civil la certification de la mort. Ces villes sont : Paris, Bordeaux, Toulouse, Lille, Nancy, Le Havre, Montpellier, Limoges, Dijon, Tours, Nice, Besançon, Amien, Aix-en-Provence. Dans d'autres villes, à Lyon, Marseille, Nantes, Rennes, Brest, Nimes, Toulon, Saint-Etienne, Rouen, Grenoble, Angers, Saint-Brieuc, aucune déclaration de décès n'est acceptée si elle n'est accompagnée d'un certificat signé d'un médecin quelconque. Ainsi donc, sur les 36,056 communes de France, il s'en trouve à peine quelques-unes où l'on ne se préoccupe, avant d'enterrer les gens, de se bien assurer qu'ils sont morts ! Surtout dans les hameaux perdus loin de tout secours médical que d'erreurs doivent se commettre !

On a les impressions de quelques vivants revenus par miracle de dessous terre.

Un fripier de Bruxélle, qui resta quarante neuf heures enterré, sortait après un copieux repas, quand il tomba foudroyé d'apoplexie. Quelques heures plus tard ses esprits lui revinrent, mais son corps restait froid et inanimé. Pourtant il entendit tout ce qui se faisait autour de lui, les pleurs et les sanglots de ses parents, l'avis du médecin. On le coucha sur de la paille et il se rendit compte qu'un homme vint lui mesurer la taille pour confectionner son cercueil. On l'ensevelit et on le porta en terre. Là il perd connaissance mais, au bout de trois jours, ses sens engourdis se réveillèrent comme en sursaut. Sa première sensation fut celle de la faim... "Bientôt, a-t-il raconté, j'essayai de soulever la tête, puis j'étendis les bras et les pieds et je rencontrais partout un obstacle et un froid glacial qui me raidissait tous les membres. Je tentai de me retourner sans y parvenir. Tout à coup une idée rapide comme l'éclair traverse son cerveau ; les souvenirs se groupent et j'eus la notion de mon triste sort. La lethargie venait de finir, je renaissais à la vie au fond d'un cercueil. Je fus pris d'un desespoir frénétique. Je déchirai le linceul, je le mâchai pour calmer ma faim ; de rage, je frappais de ma tête l'horrible cage qui me serrait. Puis j'essayais avec les mains et les pieds de faire entrebailler les planches... Mes efforts furent vains. Cependant, après un peu de repos, j'esseyais encore. Cette fois les planches cedaient ; la joie me rendait fou. Je me plaçais sur le ventre et je parvins à soulever le couvercle et ensuite à déplacer la terre qui pesait sur moi. Je revis le soleil. Je bénis le ciel de m'avoir fait assez pauvre pour que le fossoyeur ne m'ait creuse qu'une fosse de trois pieds de profondeur, ce qui m'avait permis de me soustraire aux plus effroyables angoisses aux tortures les plus atroces dont j'avais déjà connu une partie. Je me rendis chez le gardien du cimetière qui, quoique épouvanté de ma présence, s'empressa de me donner quelque nourriture...."

Mentionnons encore le cas d'un officier saxon rapporté par le journal de Chirurgie Leipzig. Il tombe du cheval, se fracture le crâne, on le croit mort, on l'enterre. C'était un jeudi, le dimanche suivant, jour où il y avait foule de visiteurs, un de ceux-ci à la sensation d'une commotio sous ses pas ; on va chercher des outils, on met le cercueil à découvert : le couvercle en était à demi soulevé, mais l'effort avait épuisé l'officier dont on vit la tête, dégagé du linceul, tout emperlée de sueur. On emporta à l'hôpital le mort vivant qui reprit bien vite ses sens, guérit et put raconter, lui aussi, ses impressions du tombeau.

Hâtons-nous pour dissiper tout sentiment d'effroi, d'indiquer qu'on peut très simplement aujourd'hui—ce que l'on ne pouvait il y a seulement deux ans—distinguer la mort réelle de la mort apparente.

Dans une veine superficielle vous injecte quelques centimètres d'une solution alcaline de fluorescine, substances non toxique et d'une coloration verte très persistante, comme on sait. Si la mort est réelle, plus de circulation du sang, la fluorescine reste inerte au point d'injection. Si, au contraire, il y a circulation et vie, la solution circule dans tout le corps et bientôt le faux mort se présentera avec une forte jaunisse et des yeux verts d'émeraude. La mort apparente peut arrêter la circulation même sanguine mais ce ne peut être que très momentané.

Autre indication encore moins compliquée et à la portée de tout le monde. La putréfaction est l'infice certain de la mort. Mais, bien avant la putréfaction générale, il se produit dans les poumons une décomposition chimique que relève un degagement continu d'acide sulfhydrique s'échappant des fosses nasales. Or rien de plussimple, sans parler même d'emploi de papiers réactifs, que de constater cette présence du gaz précurseur certain de la putréfaction générale et signe de mort infaillible. Vous prenez une pièce d'argent et vous la mettez en contact avec les narines au bout de quelques minutes vous remarquerez aisément s'il y a réaction sulfhydrique, de coloration brune de l'argent que l'on peut rendre encore plus apparente si l'on a soin de couvrir d'un petit morceau de papier collé une partie de la surface de la pièce, et après l'expérience, de la découvrir.

" De l'Autorité de Paris "

CASTORIA

Pour Bebés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

LE SAMEDI

Numéro de juillet, 1910

En vente partout : 5c. Numéro spécimen par la poste, 5c, en s'adressant au " Samedi " 200, boulevard St-Laurent, Montréal.

La revue Populaire

En vente partout: 10c au Canada; 15c aux Etats-Unis.

Ministère Fédéral de l'Agriculture

Quelques contrastes dans la production du lait

Les bons rendements sont toujours encourageants. Certains relevés de production du mois de production du mois de mai décèlent de bonnes vaches bien gardées et bien nourries, des vaches de rapport en un mot. Par exemple un cultivateur de l'ouest de l'Ontario a un troupeau de 62 vaches qui lui ont donne en moyenne, pendant le mois de mai 1127 livres de lait par tête. De même la moyenne de rendement de 380 vaches dans les six associations et des comtés de Peterboro et d'Oxford a été de 1,055 livres de lait et 34,3 livres de gras.

Mais il y a le revers de la médail le qui montre qu'il existe encore de pauvres vaches. Plusieurs sociétés ont une moyenne de moins de 700 livres de lait et de 26 livres de gras. Un groupe de 75 vaches a une beurrerie n'a donné que 694 livres de lait dont 21.8 livres de gras en mai. Voyez la differerce : La bonne moyenne indiquée plus haut dépasse celle-ci de 70 p. c.

Le relevé de production d'une des vaches les plus célèbres de nos jours montre ce que l'on peut accomplir au moyen de la sélection et un contracte merveilleux avec les rendements ci-dessus. Cette vache aurait donné 120 livres de gras en 30 jours. Elle a été trouvée, parait-il, dans le troupeau d'un voisin qui ne controlait pas les rendements et qui ne se doutait pas de sa valeur phenomenale.

A qui le tour pour découvrir un diamant brut de ce genre ? Ce n'est que par le contrôle individuel des rendements qu'on peut espérer faire de telles découvertes.

Ottawa, Juin, 1910. C. F. W.

Avis aux entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné dans une enveloppe libellée comme suit : " Soumission pour un système de tuyaux, " " Soumission pour un service d'eau, " et " Soumission pour des tunnels pour les tuyaux et des conduits pour les fils, " seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 26e jour de juillet, 1910, savoir :

(1) Un système de tuyaux à air, à vapeur, à eau et à huile ;

(2) Un service d'eau pour les cours ;

(3) Des tunnels pour les tuyaux et des conduits pour les fils ;

que comporte l'installation des ateliers du chemin de fer Transcontinental, à l'est de Winnipeg.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de l'ingénieur en chef de la Commission, M. Gordon Grant, à Ottawa, et au bureau de M. S. R. Poulin, l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si l'on a fait usage des imprimés fournis par la Commission à cet effet, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'ingénieur en chef, à Ottawa, ou à l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

Toute personne dont la soumission aura été acceptée sera tenue, dans les dix jours après son acceptation, de signer le contrat, les devis et autres documents qui doivent être signés, et en tous cas de refus et d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission aura été acceptée de conclure et exécuter le dit contrat envers la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission, à titre de dommages liquidés pour tel refus ou impossibilité, et le soumissionnaire sera déchu de tous droits au contrat acquis par l'acceptation de la soumission.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été acceptées seront versés au crédit du Receveur Général du Canada pour garantir l'accomplissement intégral et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été rejetées, seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

Toute soumission peus être rejetée, de même que l'on se réserve aussi le droit de n'en accepter aucune.

Par ordre,

P. E. RYAN,
Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental,
Ottawa, 30 juin 1910

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieraient cette annonce sans y avoir été autorisés par la Commission.

MM. les marchands trouveront au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST à des prix modérés des sacs de papier de toutes grandeurs.

LA RENOVATION DU SANG

La rénovation du sang ! Est-ce croyable ? Est-ce même possible ? "On change de chemise, on change de cheval, on change de souliers, on peut même à la rigueur faire peau neuve. Mais, changer de sang !... de qui se moque-t-on ici."

Nous gageions que telle est la pensée qui, au vu de ce titre, surgira dans l'esprit de nos lecteurs. Et pourtant...

Si l'on y pense de bien près, cette rénovation du sang, l'homme y travaille lui même sans y songer, deux, trois et même quatre fois par jour, en se mettant à table. Introduits dans cette cornue de chair vive qui s'appelle l'estomac, les aliments y mijotent bien ou mal et les produits, bons ou mauvais, de cette concoction, passent par le sang pour y compenser l'usure du fluide nourricier. Ce n'est peut-être pas la rénovation intégrale du sang, mais il ne s'en faut guère ; c'en est au moins le renouvellement partiel et progressif.

Cette besogne quotidienne s'accomplit plus ou moins bien, suivant l'état général de l'organisme.

Si l'estomac est en bon état, si la digestion s'opère dans des conditions normales, tout est pour le mieux et la rénovation s'exécute régulièrement.

Mais si l'estomac est malade ou même simplement paresseux, il en est tout autrement.

Le sang n'est pas renouvelé et il en résulte des maladies de toute espèce, constituant une gamme complète de la névrose à la maladie de rognons.

Dans le cas de faiblesse de l'estomac, de digestion difficile, de dyspepsie, il importe donc, pour rétablir l'organe malade et pour permettre au système de fonctionner convenablement, de prendre un remède propre à accomplir l'œuvre dont celui-ci est devenu incapable, totalement ou partiellement.

On soulage l'estomac et on le guérit en allégeant le travail qu'il doit accomplir, en lui permettant de se reposer et de reconquérir la force nécessaire pour se remettre à l'œuvre plus tard.

Ainsi agissent les Pilules Moro, que nous recommandons instamment dans tous les cas où l'estomac ne fonctionne pas bien et où les digestions sont pénibles avec tous les inconvénients pouvant provenir de cet état.

M. J. R. SÉNÉCAL,
369, rue Duluth, Montréal.

Les Pilules Moro sont fortifiantes et dépuratives et c'est ainsi qu'elles permettent à l'estomac de se rétablir et de se guérir, en accomplissant une partie de la tâche qui lui incombe.

Nous avons déjà maintes fois signalé les heureux résultats obtenus, grâce à ces Pilules, sur des dyspeptiques avérés, abandonnés de tous les médecins, et nous avons publié de nouveaux témoignages attestant les guérisons opérées.

Ce qui distingue les succès obtenus avec les Pilules Moro de ceux qui peuvent résulter de l'emploi d'autres remèdes, c'est surtout la durée ou plutôt la permanence de la guérison.

Une fois guéri avec les Pilules Moro, on l'est pour toujours, on reste guéri et voilà l'essentiel. Cette sécurité provient de la nature du traitement qui est essentiellement scientifique et raisonné.

Pour soigner le malade on s'occupe du sang qui est à la base de tout le système ; ce sang, on l'épure, on le rend beau et fort, riche et puissant et ensuite l'organisme se remet de lui-même, seul et en peu de temps.

Voici par exemple un témoignage reçu récemment et qui donne une idée de l'action bienfaisante des Pilules Moro en cas de dyspepsie :

Montréal, 26 février 1909.

Messieurs,

Je souffrais depuis deux ans d'une dyspepsie nerveuse causée par un surcroît de travail.

Cette dyspepsie m'amenait toutes sortes d'indispositions : étouffements, crampes, fortes douleurs qui m'accablaient jour et nuit.

Ne pouvant rien digérer, je m'abstenais totalement de nourriture et je tombai bientôt dans un état de faiblesse qui me rendait le moindre travail bien pénible.

Je me fis traiter par deux bons médecins, mais leurs remèdes n'apportaient aucun résultat satisfaisant.

Un peu découragé de l'insuccès du traitement que je suivais depuis si longtemps, j'étais résolu de tout abandonner quand, en lisant les journaux qui publient les certificats de guérison par les Pilules Moro, j'ai eu l'idée de consulter les Médecins de la Compagnie Médicale Moro. Sous leurs bons soins, j'ai suivi un traitement de quelques semaines et j'ai pris plusieurs boîtes de Pilules Moro.

Au bout de huit jours, je me sentais déjà beaucoup mieux et, graduellement, en très peu de temps, je vis s'enrayer cette maladie qui m'avait rendu si malheureux durant deux ans.

Six boîtes de Pilules Moro suffirent pour opérer ce changement inespéré.

Trois ans se sont écoulés depuis que j'ai été guéri par les Pilules Moro et j'ai toujours conservé, pour les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, la plus profonde reconnaissance.

Bien à vous,

J. R. SÉNÉCAL,
369, rue Duluth, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES

—Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin, à 6 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Tous les hommes malades peuvent les consulter soit personnellement ou par lettre.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50, six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO 272, rue Saint-Denis, Montréal.

Excursion de Colons au Lac St-Jean.

Pour les Cultivateurs seulement

Mardi, 5 juillet 1910

Départ de Québec à 8.15 a. m.

Via chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean.

Prix de passage : $2.00 de Québec à Roberval ou Hébertville et Retour, 2ème Classe.

$3.00 de Québec à Roberval ou Hébertville et Retour, 1ère Classe.

Le chemin de fer Canadien du Nord de Québec accorde aussi les réductions suivantes :

Montréal à Roberval ou Hébertville et Retour 1ère classe $7.15 2ième classe $4.80.

Ottawa à Roberval ou Hébertville et Retour 1ère classe $9.80 2ième classe $6.85.

Des réductions proportionnelles, seront en vigueur de tous les autres endroits du 4 Juillet, via. la Jonction de Rivière à Pierre excepté pour les excursionistes embarquant aux stations entre Ottawa et Montcalm, qui devront partir le 2 Juillet.

Les billets seront valides pour retourner dans l'intervalle de 30 jours de la date du départ de cette occasion.

W. W. JOHNSTON,
Agent Général, Québec.

GUY TOMBS,
Agent Général du Taafic Voyageurs, Montréal.

P. S.—Le chemin de fer "Québec Central" accorde aussi des réductions le 4 Juillet, aux excursionistes des endroits de son réseau. S'informer aux agents des gares.

N. B. — Deuxième excursion Mardi, le 2 Août.

Une Occasion

Belle Terre à Vendre

M. Georges Johnson, de Tingwick, offre en vente, pour cause de santé, une belle terre située dans le 6ième rang de Tingwick, lot No 28. Elle a 200 acres de superficie, sur laquelle existent trois granges, une soue à cochons, une écurie, une bonne maison, avec aqueduc dans la maison et les granges, et bonne eau de sources. Ce lot a 75 acres de terre faite et 125 de terre à bois, une sucrerie de 2000 érables, le bois a une valeur commerciale, surtout de l'épinette et du cèdre.

Aussi en vente, de l'autre côté du chemin, en face de la maison, une terre faisant partie du lot no 28 du 5ième rang, comprenant 26 acres de terre faite et 3 acres sur laquelle passe moissonneuses, etc.

Ces terres sont situées à 3½ milles de l'église St-Patrice de Tingwick, 2½ milles de la Station de Kingsey, 3½ milles de la Station de Danville 4 milles de la ville d'Asbestos.

Pour renseignements, écrivez à

M. GEORGES JOHNSON,
Bureau de Poste Castle Bar

Ou à

LAVERGNE & GARNEAU, notaires,
Arthabaska, P. Q.

ENCRE DE CHINE, pour marquer le linge, à vendre au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

Rentiers en 20 ans

La Caisse Nationale d'Economie

Incorporée en vertu du Statut 62 Victoria, chapitre 93.

Administrée par l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal.

VERSEMENTS MENSUELS:

25 centins dans la classe A. 50 centins dans la classe B.

Hommes, femmes et enfants de tout âge doivent y appartenir ! Il n'en coûte qu'UN SOU par jour !

Cette société philantropique et mutuelle, fondée le premier janvier 1890, a un capital inaliénable accumulé d'un DEMI MILLION DE DOLLARS

$500,000.00 DOLLARS

Les membres de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, retireront chaque année après 20 ans de sociétariat, DIX ou même QUINZE fois plus de revenus, sur leur placement que si, individuellement, ils avaient placé leur argent à intérêt composé. La rente qui leur sera payée leur vie durante, est INCESSIBLE et INSAISISSABLE. La GARANTIE est la plus sûre et la plus parfaite qui existe.

Les personnes qui s'inscrivent peuvent avoir plus d'un livret, et faire remonter leur admission au premier janvier de cette année. Demandez des blancs d'admission et tous renseignements, dans nos bureaux de perception de la Province ou au Bureau de l'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE, MONUMENT NATIONAL, Montréal.

ARTHUR GAGNON, Sec.-Trés. 256 Bld St-Laurent, MONTREAL

Un emploi assuré

Pour un commis local, digne de confiance, représentant les Pépinières les plus vieilles et les plus grandes du Canada, dans Arthabaska et le district adjacent.

Vous trouverez qu'il y a une bonne demande pour le stock des pépinières à cause des prix élevés que les cultivateurs ont obtenus cette saison pour leurs fruits.

Nos agents nous envoient à présent de bonnes commandes. Soyez un du nombre et gagnez ainsi beaucoup d'argent pendant les mois de l'hiver.

Le territoire réservé ; l'équipement gratuit. Payé chaque semaine.

Pour les conditions, adressez-vous par lettre à

STONE & WELLINGTON
Fonthill Nurseries.
[850 arpents]
Toronto, Ont.

AVIS

Succession Gendreau

Avis est pas les présentes donné que Madame Gendreau a nommé comme exécuteurs testamentaire messieurs Adolphe Poisson et E. T. Belleau d'Arthabaska, et que les livres et tous autres document concernant la succession ont été déposés entre les mains de Aldophe Poisson à qui doivent s'adresser tous ceux qui ont à régler avec la dite succestion.

MOULEURS. On demande plusieurs bons mouleurs, s'adresser de suite mentionnant gages demandés. La Cie Fonderie Richelieu, Sorel P. Q.

P. A. B. FEENEY, B. A. LL. B.

NOTAIRE

STANFOLD, P. Q.

ASSURANCE VIE ET FEU

Ancien bureau de J. A. HEBERT.

DR J. B. DROUIN

MÉDECIN CHIRURGIEN

PHARMACIEN.

Ex-Interne de l'hôpital Notre-Dame

TEL. BELL ET PRATTE

VICTORIAVILLE, P. Q.

Rue Notre-Dame, 76

GAUL & GIROUARD

Ingénieurs civils et des mines s'occupant aussi de l'examen des échantillons, du coût des explorations, des travaux municipaux et du drainage.

Alfred J. Gaul A. M.,
René A. Girouard, A. M.
Bank of Hamilton Chambers,
34 Yonge St, Toronto.

CETTE MARQUE DE COMMERCE

Sur des MATELAS, SOMMIERS ou OREILLERS vous garantit pleine satisfaction. Insistez pour la voir avant d'acheter.

THE ALASKA FEATHER & DOWN CO. LIMITED
MONTREAL—WINNIPEG.

NAPOLEON GARNEAU

Encanteur Licencié

Pour le District d'Arthabaska

Flessisville P. Q.

ON DEMANDE

Des agents locaux pour le district d'Arthabaska et les districts voisins pour représenter les pépinières, les plus grandes du Canada ; variétés hardies, de fruits et aussi de stock d'ornementation, bien adoptées à la province de Québec. Une situation permanente pour l'homme de confiance, pour qui on réservera le territoire. Salaire payé à la semaine, l'équipement gratuit.

Ecrivez pour nos termes.

PELHAM NURSERY,
Toronto, Ontario.

LAVERGNE & GARNEAU,

Notaires

ARTHABASKA, P. Q.

L. LAVERGNE, M. P.

G.R. GARNEAU L. L. B.

JOSEPH AUDET

Peintre décorateur

A VICTORIAVILLE

Marchand de Tapisseries, Peintures, Huile Vernies, Vitres.

Décorations d'Eglise Dorure Peinture décorative et d'ornementation.

Pose de Tapisseries, Pose des Vitres Imitation des Bois et Marbres Encadrement de Tableaux, Gravures Gaces, etc.

Réparation des Meubles et en général tous les ouvrages du Peintre et du Tapissier décorateur.

Spécialité :

Peintre d'enseigne.

JOSEPH AUDET
Peintre décorateur,
Victoriav

CAPSULES CRESOBENE (PRODUIT BALSAMIQUE) SPECIFIQUE DE LA TOUX TOUJOURS EN FLACONS. EN VENTE PARTOUT. 50 S.

Le Gaulois

Le Gaulois journal quotidien français le plus grand journal du matin.

Directeur: Arthur Meyer, le célèbre homme de Lettres françaises.

Les membres de l'Académie française sont les collaborateurs de ce journal patriote. Prix: trois mois, $3.20, Adresse: 2 rue Drouot, Paris.

Si quelques-uns de nos lecteurs désirent s'abonner à un journal français, nous leur conseillons celui-là. C'est ce qu'il y a de mieux en France. Les lecteurs de ce journal reçoivent gratuitement une superbe revue illustrée " Le Gaulois du Dimanche", qui vaut a elle seule le prix de l'abonnement.

Terre à Vendre à à Stanfold

M. AMEDEE LANDRY, arpenteur, de Bécancour, offre à vendre une belle terre à Stanfold, située près du village.

Pour les renseignements s'adresser à A. LANDRY, à Bécancour, P. Q.

Nouveau Charron

M. SINAI PARADIS, de Plessisville, annonce qu'il a acheté de M. Alfred Trial, la boutique de charron que ce dernier avait acheté de Philippe Lemay & Frère. Il sera prêt à travailler à la fin de cette semaine, et il espère avoir l'encouragement de la population d'Arthabaska et des endroits environnants.

M. PARADIS, qui a toujours exercé le métier de charron, fera tous les ouvrages en rapport avec les voitures, ouvrages de fer, bois, peinture et réparations de toutes sortes.

Ancien poste : Philippe Lemay & Frère, côte de l'Eglise, Arthabaska.

ROSE QUESNEL

DOUX-NATUREL

F. X. LAFLECHE

Médecin

Pour le Canada et les Etats Unis

WARWICK, P. Q.

Z. DUCHARME

MARBRIER

VICTORIAVILLE

M. Z. DUCHARME, de Victoriaville, a toujours en mains les Monuments, Epitaphes, Etc., Etc. Une visite sollicitée

Importateur de Granit d'Erosse de Statues de Carrara, Italie.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Tingwick

—Lundi le 27 juin avait lieu le mariage de M. Louis Caron, cultivateur de cette paroisse, avec Melle Héléna Therrien, fille de M. Alexis Therrien.

—Le même jour, M. Johnny Pard cultivateur de Ste Elisabeth de Warwick, conduisait à l'autel Melle Amélia Ouellet, fille de M. Amable Ouellet MM. John Pard et Amable Ouellet servaient de témoins aux mariés.

—Lundi le 3 juillet a été célébré dans notre église le mariage de M. Jos. Motambault, cultivateur de cette paroisse, avec Mlle Marie Baillargeon, fille de F. Baillargeon, de Manchester, E. U.

—Lundi, le 11 juillet, M. Arcadius Abel, de S. Jean Deschaillons convolait en troisième noces avec Mlle Marie-Anna Lalier, fille de Pierre Lalier, de notre village.

—Le même jour M. F. Tardif, de S. Ferdinand d'Halifax, unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Marchand fille de Ernest Marchand, de cette paroisse. M. J. Tardif et Ernest Marchand agissaient comme témoins.

Nos sincères souhaits de bonheur aux nouveaux mariés.

—Samedi est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Michael Foy, née Rose Masterous. Le service et la sépulture ont eu lundi mardi le 12. Toute la population anglaise de Tingwick et des paroisses environnantes s'était fait un devoir d'assister aux funérailles d'une de nos plus anciennes paroissiennes.

Les porteurs du corps étaient ses quatre petits fils : Michael et John Foy, Ed. et J. Foy.

—M. Armand Couture, eccl. du Séminaire de Québec, est arrivé chez son père, M. Charles Couture, M. D, pour passer ses vacances.

—MM. Alcide Cantin, Pierre Simoneau, Hector Leblanc, Ludger Pard, du Séminaire de Nicolet, et M. Jules Lessard, du Petit Séminaire de Québec, sont de retour dans leurs familles.

Black Lake

—Un chic mariage a été célébré mardi le 12 courant. M. J. A. Thériault de Cabano Tennis unissait sa destinée à Melle Aurora Nadeau. La mariée avait pour témoin son père M. Jos. Nadeau M. Thomas Gagné servait de témoin au marié.

La bénédiction nuptiale a été donné par le Rév. C. Gagnon, curé de la paroisse.

Un succulent déjeuner eut lieu chez le père de la mariée. Les nouveaux époux sont partis immédiatement pour un voyage de noces à la Rivière du Loup, Cabano et a Matane. Ils seront de retour vers la mi-aout. La mariée portait un élégant costume de voyage couleur gomme avec chapeau panama drapé de velours noir. Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Le règlement No. 10 concernant un emprunt de 30.000 pour différentes améliorations à la ville a été adopté à l'unamité, le 11 courant, par les citoyens de la ville.

—Le nommé Morin qu'on a dit avoir payé $72.00 pour vente de boissons, a cru récompenser tout aussi bien la ville en prenant la fuite, car il est parti sans rien donner.

—Par suite de son départ du Lac Noir, M. Edward Slade a donné sa démission comme échevin de la ville laquelle a été acceptée par le conseil.

Plessisville

—Dimanche dernier sur l'invitation de notre digne curé, M. l'abbé A. M. H. Vaillancourt, plusieurs Dames et Demoiselles du village et de la paroisse se sont réunies dans leur " Alma Mater " pour l'organisation des fêtes du cinquantième anniversaire de sa fondation.

Les Dames et Demoiselles de bonne volonté, parmi lesquelles on remarquait les membres du Grand Comité ; Mesdames E. L. Guévin, présidente ; J. A. Savoie, vice-présidente ; Melles E. Tardif, M. A. Kelly, secrétaires ; Mde C. E. Gosselin, trésorière ; ainsi que plusieurs autres veulent célébrer le 22 août 1911 par des fêtes qu'elles désirent rendre le plus grandioses possible, cinquante ans de dévouement et d'abnégation de la part de nos vénérées Mères.

Une invitation gracieuse est adressée à tous ceux qui voudront participer à ces fêtes qui seront des plus charmantes, l'invitation est particulièrement donnée aux anciennes élèves ; elles sont priées de faire parvenir leur adresse à Mme E. L. Guévin ou à la Révérende Mère Supérieure de Plessisville autrefois de St-Calixte de Somerset.

Nous les persuadons à l'avance qu'elles y seront accueillies à bras ouverts par nos bonnes et dévouées Mères qui affectionnent également les ainées de notre cher " Alma Mater " aussi bien que Cadettes.

Windsor Mills

—Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Ida Charron, candidate de notre ville dans le concours de " La Tribune " a obtenu un plein succès. Elle a mérité, par son travail, le premier prix de son district, un magnifique piano et un dix piastres en or Toutes nos félicitations à l'heureuse gagnante.

Mlle Charron me charge de remercier tous ceux qui l'ont aidée dans son travail.

—Mlles Irène et B. Paquette, de Paquetteville, ainsi que leur frère, Philippe, étaient en promenade chez M. A. Charron. Ils sont retournés ces jours derniers avec leur cousine, Bertha Charron.

—Dimanche, le club de Base-Ball, de Sherbrooke, est venu jouer une partie avec le second club de notre ville. Les Sherbrooke ont été victorieux par un score de 8 à 7. Voici quelle était la composition des équipes :

Sherbrooke	Windsor Mills
O. Bilodeau, c.	J. Morrency
J. Préfontaine, p.	E. Roy
H Bilodeau, 1 b.	L. Rousseau
J. Turper, 2. b.	A. Morrency
F. Brault, s. s.	J. Nadeau
A. Préfontaine, 3 b.	Z. Vallieres
T. Fortier, r. f.	A. Lemire
C. Jatras, l f.	M. Pye.
J. O Languedoc, c. f.	

Umpires : M. Cuelere et Demers.

Les vainqueurs se sont rendus à l'hôtel Cooney prendre le souper offert par le club de Windsor Mills.

—Un incendie s'est déclaré à la maison de M. I. Boisvert. Un passant voyant la fumée avertit les gens et quelques seaux d'eaux suffirent pour l'éteindre. Il était temps car il y avait beaucoup de foin à cet endroit et le travail aurait été plus difficile vu le rapprochement des maisons environnantes.

—M. J. Rousseau, de Montréal, est actuellement en promenade dans notre ville.

—Mlle Juliette Gadbois est de retour d'un voyage à Montréal.

—La magnifique journée d'hier a conduit une foule nombreuse à l'île Cooney. La musique était fournie par M. O. Languedoc, Mlle F. Coherty et M. Pye.

D'Israéli

—Le fils de M. Pierre St-Onge a eu le malheur de ce briser le bras, dimanche dernier, M. le docteur Michaud, appelé auprès de l'enfant, a remis la fracture.

—Une équipe d'ouvriers est actuellement à faire de grandes réparations à la gare de Québec Central. A l'intérieur, l'on pose des planchers nouveaux, l'on tapisse, peinture et vernit les murs. A l'extérieur, l'on a posé une chemisée, puis l'on a fait un solide débarcadère nouveau. Nos visiteurs sauront où mettre pied en arrivant. Durant ces réparations, la famille de M. J. O. Bérubé, agent de gare, demeure dans l'ancien magasin de M. J. E. Rheault.

—M. Albert Nadeau, de Lewiston, Maine, est en promenade chez son beau-frere, M. Pierre St-Onge.

—Madame J. Grégoire, de la campagne, est sérieusement malade.

—Melle Paula Hébert, de Saint-Jean, P. Q., qui a passé quelques jours de vacances chez M. J. E. Rheault, est retournée la semaine dernière.

—Melle Turcotte, de Lawrence, Mass., a passée la semaine dernière, chez M. Calixte Bergeron.

—Mde O. Bégin, de Garthby, a passé la semaine dernière chez M. Gustave Rheault.

—Melle Orpha Bergeron, institutrice est en voyage à Sainte-Edwidge de Clifton.

—Melle Nolia Grégoire est revenue d'une promenade d'une quinzaine de jours à Saint-Julien de Wolfestown.

—M. le curé Hamel est allé aux Quarante-Heures de Stratford, la semaine dernière.

—M. et Mde L. Pouliot, de Lawrence, Mass., P. Q., M. et Mlle Mercier, de Odelaine, étaient de passage ici, le 3 juillet dernier, les hôtes de M. et Mde Alphonse Labrecque, de M. et Mde H. Castonguay, M. et Mde Joseph Pouliot ont organisé en leur honneur une promenade sur l'eau et une dinette dans le bois.

Danville

—M. Henri Crépeau de St. Camille était à Danville hier. M. Crépeau voyageait dans son magnifique automobile récemment acquis de la Maison Ford.

—M. le notaire R. H. Duhamel d'Asbestos était de passage parmi nous ces jours derniers.

—MM. Laporte d'Upton, Brunelle et Lefebvre de Saint-Césaire, tous étudiants du Séminaire de St-Hyacinthe sont ces jours-ci en promenade chez MM. Anatole et Gontran Darche. Vendredi dernier ils sont allés ensemble en excursion au lac Nicolet.

—M. Baril de Richmond et M. P. McGovern du même endroit sont en promenade à Danville.

—Contrairement à ce que nous avons avons annoncé, il n'y a pas eu samedi dernier de joute de base-ball entre l'équipe de Windsor Mills et le club local Pour une raison que nous ignorons les gens de Windsor n'ont pu faire le voyage à Danville.

—Melles Alice et Blanche Turcotte de Nicolet sont en promenade chez M. le notaire Henri Girard.

—Les fabricants de fromage du district ont tenu leur séance hebdomadaire hier à la salle de vente.

—M. Henri Roux, de Victoriaville, un des grands manufacturiers de fromage des Cantons de l'Est assistait à cette assemblée.

—Melles Aurore et Rita Bissonnette de Saint-Hyacinthe sont en promenade ici chez des amies.

—Melle Elsie Haman est retournée chez elle à Montréal, après avoir passé une quinzaine en visite chez M. Joseph Masson et L. Haman.

—M. Louis Joseph Masson, Melles E. Poisson et Rita Bisonnette, cette dernière de Saint Hyacinthe, sont allés passer la journnée de dimanche à Warwick.

—M. François Poisson de Magog est en visite chez son frère M. Dolphis Poisson.

—M. Phidime Gagnon de Robson, agent des terres de la Couronne était parmi nous hier.

—M. Philippe Chainé de la maison Vilandré Frères est actuellement en promenade à la Rivière du Loup, Co., de Maskinongé.

St-Rémi de Tingwick

—M. J. E. Butler est allé passer le dimanche à St-Zéphirin, chez M. l'abbé O. I. Hamel, ancien curé de cette paroisse.

—Mme Eugène Gendreau, d'Arthabaska, et M. Xavier Gendreau, de Everett, Wash., étaient en promenade ici, chez M. et Mme J. E. Lessard.

—Mme Pierre Potvin a fait cadeau à son mari d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Juliette-Gertrude. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Potvin, oncle et tante de l'enfant.

—Les Révérendes Soeurs de l'Hotel-Dieu d'Arthabaska étaient de passage ici la semaine dernière, pour faire leur quête annuelle. Elles sont retournées contentes de la généreuse hospitalité qu'elles ont reçu partout.

Warwick

—Rvd J. E. Lemire, curé de Ste-Elisabeth, était de passage ici, cette semaine.

—Mlles Rita Bissonnette, de St-Hyacinthe, et E. Poisson, de Danville, étaient, dimanche, en visite chez Mlle Marguerite Paré.

—Mlles Béatrice et Aline Cloutier, d'Arthabaska, ont passé les journées de dimanche et lundi chez leur amie, Mme Agésilas Kirouac.

Mlle Marcelle Gastonguay, de Québec, passe quelque temps chez son oncle, M. H. Pepin.

—M. et Mme P. R. Baril, Mlles Rosa et Alice Baril, Alice et Laura Luneau, MM. Désiré et Roméo Baril sont allés à Batiscan, en automobile.

—Mlle J. Desharnais est partie pour une promenade à Asbestos et Richmond.

—M. J. E. Milette, agent d'assurance pour la Sauvegarde, était de passage ici, cette semaine.

St-Félix de Kingsey

—Le onze juillet un parti de jeunes gens ont donné un pique-nique sur la rivière St-François.

—M. Félix Jalbert est l'heureux père d'une fille baptisée ces jours derniers. Parain Alfred Proulx, marraine Mlle Julia Poulx, oncle et tante de l'enfant.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les Indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS
La Signature de
Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER
MARCHAND - DE - FER
ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Peintures, Vernis, Huiles, Mastic, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferblanterie et Plomberie et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poeles de Cuisine,

☞ Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts.

☞ Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée.

10 nov. 1904—1a

LA MAISON OUELLET

Tres satisfaite de ses Operations.

Elle remercie ses nombreux clients et leur offre de prendre part à ses profits.

LISEZ ET REFLECHISSEZ AVANT DE FAIRE VOS ACHATS CORSETS CROMPTON

Agent pour le FIT REFORM

Nous allouons un escompte de **20 %** sur nos chaussures

Corps et Caleçons **30 %** de réduction.

Dentelles Valenciennes **19 cts** la douzaine de verges.

IMPERMEABLES pour monsieur $8.00 pour $4.95

IMPERMEABLES pour dames **$8.00 pour $4.65**

CISEAUX valant 60 cts pour 19 cts.

Cadrans avec alarme *$1.25 POUR 49 cts*

Agent pour le FIT REFORM

AUX JEUNES GENS QUI VEULENT SE MARIER

Habillements en Cheviot—en Serge fine,—tout laine—Fini remarquable—Prix, $22.00. Pour $16.50

Habillements de couleurs—Coupe élégante—tout laine—15.00 pour $9.85—Donnent entière satisfaction.

AUX JEUNES FILLES :--ETOFFES A ROBES DE PRIESTLY.

Gris perle—Mauve—Héliotrope—Taupe—Vieux rose—Une spécialité dans les noirs.
$2.00 pour 1.39—$1.40 pour 95cts—$1.00 pour 69c.—50c. pour 29c.—40c. pour 19c.

UNE BALANCE DE STOCK DANS LES MEUBLES : Matelas, Oreillers, Sommiers, Couchettes en fer
A 35 p c. DE REDUCTION.

VAISSELLE—Sets de Chambre, 79c. 99c.—de Fantaisie, $5.00 pour $2.49.

☞ NOUS ABANDONONS CES DEUX DERNIERES LIGNES ☜

CHAPEAUX pour Enfants et Fillettes, à des prix dérisoires. LINGERIE, (Whitewear) Réduction de 33½ par 100

CHAPEAUX POUR HOMMES—Derby—Fédora—Noirs et de couleurs, à 25 p. c. de réduction.
COTONS CARREAUTÉS—Noir et blanc, valant 10c. pour 7½c.—(Ne changent pas au lavage)

Mousselines à Robes 25 pièces à - - 5 cts

Overalls pour hommes, 39 cts. - - pour Enfants, 19 cts.

Allez CHEZ OUELLET, la MAISON de la SATISFACTION

TOUJOURS CHEZ OUELLET

Agent pour le Fit Reform

La Femme en France

Parmi les nombreuses qualité que possède la femme en France, il en est une que nous ne saurions jamais trop donner en exemple à la femme canadienne, c'est l'économie.

Les femmes, en France, tout le monde sait ça, sont plus économes que les hommes. Voici tout de même un fait va réjouir les feministes. On se souvient que le Parlement a voté, le 13 juillet 1907, une loi qui laisse à la femme mariée la propriété de son salaire. Certains économiste prétendirent à ce moment qu'il y avait là une imprudence bonne tout au plus à provoquer la ruine des ménages ouvriers. Les chiffres aujourd'hui vont répondre à ces économistes. Les Caisses d'épargne publient, en effet, la statisques de leurs opérations en 1908, l'année qui suivit le vote de la loi et voici ce qu'on constate :

Depuis 1894, les livrets pris par les femmes étaient plus nombreux que les livrets pris par les hommes, mais les versements effectués par les hommes atteignaient un chiffre plus élevé de sorte que le sexe fort, s'il ne l'emporte pas par le nombre, l'emporterait au moins par le capital....

Aussitôt après le vote de la loi, les versements opérés par les femmes dépassent ceux des hommes. Qu'en faut-il conclure ! Ne le recherchons pas aujourd'hui. Bornons-nous à mesurer l'effort fait par l'épargne feminine ; il est considérable et représente une immense fortune.

En effet, au 1er janvier 1909, les ouvrières françaises, les laborieuses de toute nature, les gagne-petits en jupons, possédaient près de deux milliards dans les Caisses d'épargne. Elle étaient au nombre de 3,900,000. La moyenne, sur chacune d'elles, s'élevait à 500 francs environ, soit $160.

En 1908 toutes ces fourmis, si longtemps prises pour des cigales, avaient ramassé leur énergie : dans un effort extraordinaire, leur fortune s'étaient augmenté en une année de 75 millions, tandis que celle des hommes ne s'accroissait que de 60 millions. Cette même année, si favorable à l'épargne feminine, a vu également s'accroître dans de plus grandes proportions pour les femmes que pour les hommes le nombre des versements. Le sexe fort bien définitivement battu.

Les Orangistes

Les orangistes d'Ottawa, de Hull, de Eardly et de Buckingham ont célébré, mardi, leur "glorious twelfth," a Kirks Ferry, tandis que leurs confrères de l'est de l'Ontario ont célébré leur fête à Arnprior.

Dimanche, il y a eu parade des orangistes d'Ottawa à l'église presbytérienne de Stewarton, où le Rév W. A. McIlroy fit un discours sur le protestantisme.

M. McIlroy affirma que dans la province de Québec il y a un collège spécial pour l'entrainement des membres du parlement canadien, afin de chasser les protestants des cantons de l'Est, Il dit qu'autrefois on refusait l'entré du pays aux protestants. A Québec, ces derniers furent tués comme des chiens pour avoir refusé de se joindre à l'Eglise de Rome. M. McIlroy conclut en disant que le pape cherche à gouverner le Canada ; que le gouvernement Laurier a eu la faiblesse de permettre l'établissement des écoles catholiques dans l'ouest, et qu'il est urgent de chasser les congrégations religienses du pays.

Nous dédions ce qui précède à la très religieuse *Action Sociale* qui, la semaine dernière, risquait un mot en faveur des orangistes en disant d'eux:

" Les orangistes sont les ennemis du dehors, les maçons ceux du dedans. Ceux-là nous semblent beaucoup moins dangereux et moins méprisables".

Encore une fois, les policiens de l'*Action Sociale* manifestaient malgré eux leur amour du parti conservateur dont les orangistes ont été, sont et resteront les plus puissants chef dans la province d'Ontario.

Un Pari de 500.00

Une intéressante discussion a lieu au sujet des Grands Lacs sur la vitesse des steamers "SS Harmonic" de la Northern Navigation Co, le "SS Keewatin" du C. P. R.

Cette dernière prétend que le Keewatin va plus vite que l'Harmonic, et le Sarnia "Canadien" a lancé un défi que l'Harmoniac surpassera à son 1er voyage le Kewatin et l'Assiniboia du C. P. R. et de bonne foi qui a déposé un chèque de $500.00.

Hygiène Pratique

HABITATION

De l'air.—Ouvrez les fenêtres le plus souvent possible ; le matin pendant le ménage, après les repas dans la pièce où on a mangé. Travaillez la fenêtre ouverte chaque fois que le temps le permet. Chauffez-vous peu. Pas de poêle à combustion lente, pas de calorifère à air chaud, pas de poêle rouge. N'acceptez que le feu de bois, ou le calorifère à vapeur, ou la cheminée à foyer ouvert.

Si vous "fumez", ce qui ne vaut rien que ce soit en plein air, jamais dans la maison ou dans un endroit clos (wagon). Si vous ne fumez pas, "ne tolérez pas la fumée des autres" qui vous nuit autant que vous-mêmes.

Ayant une salle de "bains". Elle est plus importante que le salon.

Maitres de pension, prenez l'habitude des "écoles en plein air", ce qu'il assurera la santé de vos élèves et la vôtre. L'école de plein air doit durer 6 mois de l'année. Une tente protège des intempéries.

De la lumière. Pour recueillir le jour nécessaire les murs seront clairs, blancs si possible (peintures claires ou papier glacé et lavable) les fenêtres devront monter jusqu'au plafond et être très large ; pas de vitraux ; pas de rideaux. Jamais trop de lumière ne pénètre pas dans une pièce.

De la propreté. Eviter tout ce qui est nid à poussière. Parquets lessivables, linoléum collé, mosaique, plancher couvert d'enduits imperméables.

Eloigner de suite les détritus du ménage. Ne jamais épousseter ni balayer pour ne pas soulever la poussière. Pas de plumaux, se servir d'un linge. Pas de balai, se servir d'un aspirateur. Ne pas brosser les chaussures dans la cuisine ou l'arrière cuisine. Ce sont des porte-microbes. Après chaque maladie faire désinfecter l'appartement au formol par un homme du métier.

Pas d'animaux à domicile. Pas de chien (kyste du foie) ; pas d'oiseaux (diphtérie). Les écuries, le chenil seront loin de la maison.

Jeunes Filles

Vous chercherez, vous trouverez et vous accepterez un jeune homme qui a du plomb dans la tête, c'est-à-dire un jeune homme intelligent, un cœur honnête, un bon ouvrier qui travaille, non seulement pour lui-même, mais pour tout ce qui l'entoure afin de répandre la plus grande somme de bonheur possible autour de lui.

Ce gaillard-là, croyez-moi, fera un bon mari et je vous en souhaite un commença

Ceci dit, vous comprenez que ce n'est là que le côté matériel de la chose ; il faut encore voir à ce que votre futur soit un chretien pratiquant et militant.

Il faut que l'objet de vos désirs soit chrétien dans toute l'acception du terme. Que dans sa conduite, il fasse passer tous les jours, les enseignements religieux de sa jeunesse et qu'il soit d'une exactitude militaire à remplir ses devoirs.

Vous êtes vertueuse, votre mari est bon chrétien : chez vous il y aura de l'amour, de l'intelligence, de la vertu, de la joie, du bonheur, quand bien même vous seriez pauvres.

N'acceptez pas un chrétien à gros grains, qui se contente d'un morceau de messe basse, qui arrive même quelquefois juste assez tôt pour recevoir la bénédiction finale et qui, se jetant sur genou, se signe en disant: "Chanceux, une minute de plus et je manquais la messe."

Ne vous attachez pas à un homme qui ne vit que pour l'argent, ces malheureux-là, voyez vous, ne pensent qu'à augmenter leur avoir et n'ont pas d'autres desirs. Il faut fuir ces gens-là.

Fuyez aussi le paresseux, c'est la peste du ménage.

Fuyez surtout l'ivrogne. Oh ! l'ivrogne.... voilà le diable des diables dans un ménage. Avec un mari adonné à la boisson, plus de bien être plus de joie, plus de bonheur.

Le foyer de larmes, de pauvreté, de misère, de honte, de crime.

Pauvre enfant ! mieux vaudrait mille fois rester fille que d'épouser un tel homme.

Les bureaux du Grand Tronc à Londres

Une partie de la superbe bâtisse achetée dernièrement par le Grand Tronc, rue Cockspur, à Londres est transformée en bureaux, desquels part les informations concernant "la nouvelle embassade canadienne". En haut des bureaux du Grand Tronc sont des chambres où les visiteurs peuvent se reposer et lire les nouvelles de l'empire et prendre les renseignements voulus sur le Canada.

Sur les murs sont de splendides gravures montrant le progrès fait par les hommes qui construisent cette nouvelle nation du Nord.

Echos du Jour

Le Révérend Dr Henry M. Wharton, pasteur de l'église baptiste Brantly, à Baltimore, déclare que le gouvernement des Etats-Unis est un insuccès complet. Ce n'est pas du tout, dit-il, "le gouvernement du peuple, et pour le peuple", tel que Jefferson l'a défini.

Dani Kinet, l'aéronaute belge qui a été blessé dimanche dernier lors son aréoplane s'est brisé, est mort à Grand de ses blessures.

Au cours d'une conférence des employés du chemin de fer de Pennsylvanie, une déclaration a été faite disant que la grève sera déclarée si les officiels des chemins de fer de Pennsylvanie refusent la demande des employés.

On vient d'arrêter à Cuba un certain nombre de nègres et mulâtres accusés d'avoir comploté de renverser le gouvernement. Les conspirateurs ont été trouvés en possession de quantite d'armes et de munitions.

Le succès de l'assemblée de Beauport a décidé ceux qui dirigent la campagne contre la marine de tenir une grande assemblée à Montmagny dimanche, le 31 juillet. M. Monk et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

Certains inspecteurs des écoles publiques d'Ontario se plaindraient de ce qu'on enseigne des doctrines catholiques romaines dans quelques écoles publiques d'ottawa et d'autres villes d'Ontario. Ceci provoquera, dit on, une enquête qui ne manquera pas d'interesser vivement nos coreligionnaires.

Le "Mongolia", de la ligne du Pacifique, s'est échoué sur les récits de l'Ile de Houdo, au sud de la péninsule d'Iadz

Grand Trunk Railway System

DEPART DES TRAINS DE LA GARE DE VICTORIAVILLE

TRAINS ALLANT À L'EST

Express..... 5.39 hrs A. M
Express..... 11.20 hrs A. M
Accommodation... 8.45 hrs P. M

ALLANT À L'OUEST

Express..... 9.06 hrs A. M.
Express..... 2.48 hrs P. M.
Express..... 9.43 hrs P. M.

POUR TROIS-RIVIÈRES

Départ de Victoriaville.—1er train, départ à 7 hrs a. m. ; arrive aux Trois-Rivières à 8.50 a. m.

2e train, départ à 2 hrs p. m. ; arrive aux Trois-Rivières à 4.30 hrs p.m.

DEPART DE DOUCET'S LANDING

1er train, départ : 9.30 hrs a. m. ; arrive à Victoriaville, 12.15 hrs a. m.

2e train, départ : 5 hrs p. m. ; arrive à Victoriaville, 6.50 hrs p. m.

Pour billets et informations, s'adresser à l'agent de la gare à Victoriaville, M. A. Pelletier.

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

Il représente la force,

la santé pour les personnes affaiblies par l'âge ou débilitées par suite d'excès de fatigue, de fièvre ou de maladies.

LE VIN ST. MICHEL

le Roi des Toniques, le plus généreux, le plus actif, le plus agréable des vins reconstituants.

LE VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir. :-: :-:

EN VENTE PARTOUT
BOIVIN, WILSON & CIE
SEULS AGENTS
520 RUE ST-PAUL
MONTREAL

PHOSPHATE "BOWKER"

—CHEZ—

TREFFLÉ MAHEU

ARTHABASKA, P. Q.

M. T. MAHEU fait connaitre à ses nombreux clients qu'il a reçu une large quantité de Phosphate de la célèbre maison "BOWKER" dont il est l'agent pour ce district.

Ce Phosphate est de qualité supérieure et il est très recommandé par les Sociétés d'Agriculture et les Cercles Agricoles, et reconnu surtout par les bons effets qu'il produit dès la première année.

M. MAHEU recommande aussi à ses nombreux clients de ne pas acheter avant de l'avoir consulté ; il en a de tous les prix et les condition de paiement sont plus libérales que tout autre compagnie.

Ceux qui en auront besoin pourront se le procurer dès maintenant, et le prix sera payable qu'au 1er octobre prochain.

Ce "PHOSPHATE" est de première qualité. Voici l'analyse du gouvernement qui vous en convaincra.

PHOSPHATE DE BOWKER POUR AVOIR DE BELLES MOISSONS
ENREGISTRÉ SOUS LE NUMERO 97
Manufacturé par
BOWER FERTILIZER COMPANY
Boston et New-York

ANALYSE :—Nitrogène, 82 à 1.65% ; Eq. Ammoniaque, 1 à 2% ; Acide phosphorique pouvant se dissoudre 6 à 7% ; Acide phosphorique intervertie 1 à 2% ; Acide phosphorique efficace 8 à 10% ; Acide phosphorique insolable 1 à 2%. Total de l'Acide phosphorique 9 à 2% ; Potasse (K2O) 2 à 3% ; Semblable à Sulp. Potasse 3.70 à 5.55%.

AVIS.—L'acheteur peut avoir l'analyse fait par le Département du Revenu de l'Intérieur en payant une piastre Les échantillons doivent être envoyés selon les règlements qui doivent être demandés au député-ministre du Revenu de l'Intérieur.

MEUBLES ! MEUBLES !

Assortiment considérable, comprenant : Matelas, Spring Beds, Ameublement de chambres, de salon, Buffets, Commodes, etc., etc.

Groceries, Chaussures, Farine, Blé, Avoine, Blé-d'Inde, Bardeau, etc. A BON MARCHÉ.

T. MAHEU,
ARTHABASKA,

LA BANQUE MOLSON
INCORPOREE EN 1855
Capital payé - - $3,500,000
Fonds de Réserve - - $3,500,000
Possède 71 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.
ON Y TRANSIGE TOUTES LES AFFAIRES GENERALES DE BANQUE
DEPARTEMENT D'EPARGNE
à toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux couants.
Succursale d'Arthabaska, Que.,
H. G. W. BADGLEY,
GÉRANT.

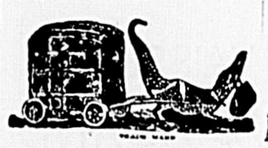

Exigez la marque de de commerce ci-haut

MANUFATURIER

Harnais, Colliers, Selles, Valises, Sacs de voyages Couvertes à chevaux, etc., etc.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. Can

ROSE QUESNEL
TABAC A FUMER DOUX & NATUREL
ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC

Jeunes Gens et Jeunes Filles

Priez vos parents de vous faire visiter, l'été prochain,

L'Ouest Canadien et la Côte du Pacifique

Vous ne serez jamais comptés parmi les canadiens éclairés, progressistes et attachés à leur pays, si vous n'en connaissez pas la géographie, les immenses ressources et les perspectives d'avenir.

Pour renseignements complets concernant voyages, taux, billets de passage, etc., veuillez vous adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

JULES HONE, JR.

Agence générale de Chemins de Fer et de Paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

Ou à E. J. HEBERT,

Agent Général Dépt. Voyageurs.

Gare Windsor, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

L. R. LAVERGNE
Avocat
ARTHABASKA
L. R. LAVERGNE, LL.B.
Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau : Rue de l'Eglise
J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

WALSH & POISSON
Avocats
ARTHABASKA, P. Q.
J. F. WALSH, B. A.
JULES POISSON, M. L. L.
Bureau : En face du Bureau de Poste

GIROUARD, E AUBRY & GIROUARD
AVOCATS
Arthabaska
Bureau : Rue de l'Eglise.

Docteur A. W. McCABE
CHIRURGIEN-DENTISTE
Victoriaville, P. Q.
(En haut de la Librairie St Jean)

A. L. DUFRESNE
INGENIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et fédéral.
Membre de l'Association des Ingénieurs Civil du Canada
SOLLICITEUR DE BREVETS
Bureau : 55½ rue King
SHERBROOKE, P. Q.
Téléphone Bell 349.

F. J. LAFLECHE
Médecin Chirurgien
Licencié pour la Province de Québec et les Etats-Unis.
WARWICK, P. Q.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille frère ou sœur du futur colon.

DEVOIRS—Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une terre lui appartenant d'au moins de 80 acres et occupés par lui-même ou par son père, mère, fils, fille, frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en règle peut retenir un quart de section à côté de son homestead—Prix $3.00 l'âcre.

DEVOIRS—Une résidence de six mois dans chaque des six ans de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 50 âcres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts Prix, $3. l'âcre.

DEVOIRS—Une résidence de six mois dans chaque des trois ans, cultiver 50 âcres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de annonce ne sera pas payée.